

RAPPORT DE GESTION DES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2017

LE 2 MAI 2017

Le présent rapport de gestion contient des informations sur la performance et la situation financière de Supérieur Plus Corp. (« Supérieur ») au 31 mars 2017 et pour le trimestre clos à cette date, ainsi que des déclarations prospectives concernant les périodes ultérieures. Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion prennent en compte l'information à jour jusqu'au 2 mai 2017. Ce rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de 2017 de Supérieur et les notes annexes au 31 mars 2017 et pour le trimestre clos à cette date.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Supérieur ci-joints ont été préparés par la direction de Supérieur et relèvent de sa responsabilité. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Supérieur aux 31 mars 2017 et 2016 et pour les trimestres clos à ces dates ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives et des hypothèses. Se reporter à la rubrique « Déclarations prospectives » pour obtenir de plus amples renseignements.

Aperçu de Supérieur

Supérieur est une société qui exerce diverses activités. Elle détient 99,9 % de Supérieur Plus SEC (« Supérieur SEC »), une société en commandite formée par Superior General Partner Inc. (« Superior commandité »), à titre de commandité, et Supérieur, à titre de commanditaire. Supérieur détient la totalité des actions de Superior commandité, et Superior commandité détient 0,1 % de Supérieur SEC. Les flux de trésorerie de Supérieur dépendent uniquement des résultats de Supérieur SEC et proviennent de l'affectation du revenu de Supérieur SEC à Supérieur au moyen d'attributions de la société en commandite.

Supérieur, en tant que propriétaire de Supérieur SEC et de Superior commandité, exploite deux secteurs opérationnels : le secteur Distribution d'énergie, qui comprend les activités de distribution de propane au Canada et les activités de distribution de carburants raffinés aux États-Unis, et le secteur Produits chimiques spécialisés, qui produit et distribue du chlorate de sodium, du chloralcali et du chlorite de sodium.

Mesures financières non définies par les PCGR

Tout au long du rapport de gestion, Supérieur utilise les termes suivants, qui ne sont pas définis par les PCGR, mais sont utilisés par la direction pour évaluer le rendement de Supérieur et de ses activités : les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, avant et après les coûts de transaction et autres coûts, le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (« BAIIA ») lié aux activités d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté et le BAIIA aux fins des exigences. Les investisseurs, les institutions financières et les agences de notation pourraient également utiliser ces mesures pour évaluer le rendement de Supérieur et sa capacité à assurer le service de la dette. Les mesures financières non définies par les PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR, et il est par conséquent peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que les mesures financières non définies par les PCGR soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures financières conformes aux PCGR les plus comparables. Sauf indication contraire, ces mesures financières non définies par les PCGR sont calculées et présentées de manière cohérente d'une période à l'autre. Certains éléments peuvent n'être pertinents que pour certaines périodes.

Les mesures financières non définies par les PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes, et elles n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées isolément ou prises comme des mesures de rechange aux indicateurs de rendement préparés conformément aux IFRS. Il se peut que d'autres émetteurs calculent ces mesures de façon différente.

Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements concernant ces mesures.

Déclarations prospectives

Certains renseignements contenus dans les présentes sont de nature prospective, au sens des lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières. Ces déclarations prospectives englobent notamment des déclarations sur les objectifs, les stratégies commerciales visant la réalisation de ces objectifs, les résultats financiers prévus (y compris ceux liés à la gestion du risque), les conditions économiques ou celles du marché et les perspectives de Supérieur, de Supérieur SEC et de leurs activités ou les concernant. En général, on identifie ces déclarations à l'emploi du futur et de mots comme « anticiper », « croire », « continuer », « estimer », « prévoir », « planifier », « projeter », « futur », « perspectives », « prévisions », « peut-être », « devrait », « stratégie », « cibler » ou d'autres mots analogues suggérant des résultats futurs.

Les déclarations prospectives incluses dans le présent document comprennent de l'information portant sur la situation financière future, les perspectives consolidées pour l'entreprise et par secteur, le BAIIA ajusté lié aux activités d'exploitation prévu (le BAIIA lié aux activités d'exploitation), les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action prévus, les ratios de levier financier et le remboursement de la dette prévus, les prévisions en matière de coûts d'exploitation, la stratégie et les objectifs de l'entreprise, les plans et programmes de mise en valeur, les projets d'expansion et les structures de coûts ainsi que les autres projets d'amélioration, les marges sur les produits et le volume des ventes prévus, les conditions du marché au Canada et aux États-Unis, les améliorations continues ayant trait aux gains d'efficacité opérationnelle et aux initiatives au chapitre des ventes et du marketing du secteur Distribution d'énergie, les synergies qui devraient découler de l'acquisition de Canwest, la conclusion et le financement prévus de l'acquisition, les conditions économiques futures, les taux de change futurs, l'exposition à ces taux et le bénéfice supplémentaire lié à ces taux, les conditions météorologiques futures, les prévisions relativement à la conjoncture mondiale, la stratégie en matière de transactions de Supérieur et le risque associé à cette stratégie, l'incidence de certaines couvertures sur le bénéfice et les flux de trésorerie déclarés futurs, les prix et les coûts des marchandises, l'incidence des contrats de marchandises, la demande de propane, de mazout et de produits similaires, la demande de produits chimiques, dont le chlorate de sodium et le chloralcali, l'incidence des améliorations opérationnelles et technologiques, le fonds de roulement futur, les lois et la réglementation gouvernementale prévues et leur incidence attendue sur les coûts liés à la conformité à ces lois et à cette réglementation, les prévisions relatives à l'issue des réclamations juridiques et contractuelles existantes et potentielles, la capacité de Supérieur à obtenir du financement à des conditions acceptables, la durée de vie prévue des installations et les déclarations en ce qui a trait aux besoins de Supérieur et de Supérieur SEC relativement au fonds de roulement net et aux dépenses d'investissement.

Les déclarations prospectives sont fournies à des fins d'information au sujet des attentes et des plans de la direction pour l'avenir et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations prospectives du présent rapport se fondent sur différentes hypothèses et prévisions qui, selon Supérieur, sont raisonnables compte tenu des circonstances. Rien ne garantit que ces hypothèses et ces prévisions se vérifieront. Celles-ci s'appuient sur l'information actuellement disponible pour Supérieur, y compris des renseignements provenant d'analystes indépendants du secteur et d'autres sources externes, et sur le rendement historique des activités de Supérieur. Ces hypothèses comprennent la performance financière anticipée, les tendances commerciales et économiques actuelles, le montant des dividendes futurs versés par Supérieur, les perspectives d'affaires, la disponibilité et l'utilisation de l'assiette fiscale, l'évolution de la réglementation, les devises, les taux de change et les taux d'intérêt, les prix futurs des marchandises dans le secteur pétrolier et gazier, les niveaux d'activité futurs de forage pétrolier ainsi que l'obtention des approbations réglementaires requises pour conclure l'acquisition de Canwest, les données sur les transactions boursières, les estimations de coûts, la capacité de Supérieur à obtenir du financement à des conditions acceptables et les hypothèses présentées à la section « Perspectives financières » du présent rapport de gestion, et elles sont soumises aux risques et aux incertitudes énoncés ci-après.

Par leur nature, les déclarations prospectives comportent un grand nombre d'hypothèses, de risques et d'incertitudes, sur le plan tant général que spécifique. Si un ou plusieurs risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient erronées, puisque bon nombre de facteurs importants échappent au contrôle de Supérieur, la performance ou les résultats financiers réels de Supérieur ou de Supérieur SEC pourraient différer considérablement des estimations et des prévisions avancées, exprimées ou sous-entendues dans les déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent une mauvaise évaluation de la valeur lors d'acquisitions, l'augmentation des frais liés au service de la dette, la perte de membres clés du personnel, les fluctuations des devises et des taux de change, une couverture d'assurance inadéquate, un passif d'impôt en espèces, le risque de contrepartie, la conformité avec les lois et règlements relatifs à l'environnement, la baisse de la demande des clients, le risque d'exploitation associé aux installations de Supérieur, les cas fortuits, les questions liées aux relations de travail, la capacité de Supérieur à avoir accès à des sources externes de capitaux d'emprunt et de capitaux propres et les risques identifiés i) dans le présent rapport de gestion, à la rubrique « Facteurs de risque pour Supérieur », et ii) dans la plus récente notice annuelle de Supérieur. La liste d'hypothèses, de risques et d'incertitudes qui précède n'est pas exhaustive.

Avant de s'appuyer sur les déclarations prospectives de Supérieur afin de prendre des décisions au sujet de Supérieur, les investisseurs, ou toute autre personne, devraient considérer avec soin les facteurs énoncés précédemment, d'autres incertitudes et des événements potentiels. Les déclarations prospectives sont faites à la date du présent document, et, sauf si la loi l'exige, ni Supérieur ni Supérieur SEC n'entend les mettre à jour ou les réviser pour refléter une nouvelle information, ultérieure ou autre. Pour les raisons mentionnées précédemment, les investisseurs ne devraient pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Mode de présentation

Le 9 août 2016, Supérieur s'est dessaisie de son secteur Distribution de produits de construction, qui distribuait des cloisons sèches, de l'isolation, des charpentes et d'autres produits de construction, principalement au Canada et aux États-Unis. Par conséquent, l'information financière de la période précédente contenue dans le présent rapport de gestion a été retraitée afin d'exclure les résultats d'exploitation du secteur Distribution de produits de construction. À moins d'avis contraire, ce rapport de gestion présente les résultats des activités poursuivies.

APERÇU FINANCIER

Sommaire des flux de trésorerie d'exploitation ajustés

<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>	Trimestres clos les	
	2017	31 mars 2016
Produits	675,7	563,5
Bénéfice brut	225,7	216,6
BAlIA lié aux activités d'exploitation ¹	119,0	114,1
Produits tirés de Canwest Propane	6,2	–
Frais généraux	(5,4)	(3,3)
Pertes réalisées sur les contrats de couverture de change	(0,6)	(11,3)
BAlIA ajusté ¹	119,2	99,5
Charges d'intérêts	(8,7)	(10,3)
Charge d'impôt décaissée	(1,2)	(1,2)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction et autres coûts ¹	109,3	88,0
Coûts de transaction et autres coûts ²	(1,5)	(8,5)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés ¹	107,8	79,5
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action, avant les coûts de transaction et autres coûts, de base et dilués ³	0,77 \$	0,62 \$
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action, de base et dilués ³	0,75 \$	0,56 \$
Dividendes versés par action	0,18 \$	0,18 \$

1. Le BAlIA lié aux activités d'exploitation, le BAlIA ajusté et les flux de trésorerie d'exploitation ajustés ne sont pas des mesures définies par les PCGR. Se reporter aux rubriques « Mesures financières non définies par les PCGR » et « Rapprochement du bénéfice net avant impôt sur le résultat et du BAlIA lié aux activités d'exploitation » et « Rapprochement du bénéfice net avant impôt sur le résultat et du BAlIA ajusté ».
2. Les coûts de transaction et autres coûts pour le trimestre clos le 31 mars 2017 comprennent un montant de 1,5 M\$ au titre des coûts liés à l'acquisition de Canwest Propane. Les coûts de transaction et autres coûts pour le trimestre clos le 31 mars 2016 comprennent un montant de 8,5 M\$ qui se rapporte à la résiliation de l'acquisition de Canexus Corporation. Se reporter à la rubrique « Coûts de transaction et autres coûts » pour en savoir davantage.
3. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est de 142,8 millions pour le trimestre clos le 31 mars 2017 (31 mars 2016 – 141,1 millions). La société n'a eu recours à aucun instrument dilutif relativement aux flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action pour le trimestre clos le 31 mars 2017 ou le trimestre clos le 31 mars 2016.

Information financière comparable présentée selon les PCGR

<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>	Trimestres clos les	
	2017	31 mars 2016
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	53,2	99,9
Bénéfice net par action lié aux activités poursuivies, de base	0,37 \$	0,71 \$
Bénéfice net par action lié aux activités poursuivies, dilué	0,34 \$	0,66 \$
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	91,7	89,7
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation par action, de base et dilués	0,64 \$	0,64 \$

Information sectorielle

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les	
	2017	31 mars 2016
BAlIA lié aux activités d'exploitation ¹		
Distribution d'énergie	86,1	86,8
Produits chimiques spécialisés	32,9	27,3
	119,0	114,1

1. Le BAlIA lié aux activités d'exploitation est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

Rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation ajustés et des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation¹

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les	
	2017	31 mars 2016
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	91,7	89,7
Ajouter (soustraire) :		
Charges d'intérêts sans effet sur la trésorerie	1,2	1,2
Activités abandonnées	–	(6,8)
Augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	24,2	8,6
Amortissements – Canwest Propane	1,8	–
Charge d'impôt décaissée	(1,2)	(1,2)
Charges financières comptabilisées en résultat net	(9,9)	(12,0)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés	107,8	79,5

1. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés constituent une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

Option visant l'achat de Canwest Propane (« Canwest »)

Tel qu'il a été annoncé le 1^{er} mars 2017, Supérieur a conclu certaines ententes avec Gibson Energy ULC visant l'achat d'entités menant des activités de distribution du propane dans le secteur industriel pour le compte de Canwest pour un montant de 412,0 M\$. L'acquisition de Canwest est assujettie au respect de certaines conditions, notamment à l'obtention des approbations réglementaires habituelles. Au 1^{er} mars 2017, Supérieur a droit aux avantages conférés par le bénéfice net de Canwest.

L'acquisition a eu lieu le 1^{er} mars 2017 pour une contrepartie en trésorerie de 412,0 M\$, plus un montant de 22,8 M\$ relativement à des ajustements au titre du fonds de roulement. Supérieur s'attend à ce que l'acquisition soit conclue au second semestre de 2017.

Canwest, fondée en 1987, est une franchise de premier plan en matière d'approvisionnement et de distribution de propane dans l'ouest du Canada qui sert une clientèle diversifiée des secteurs du pétrole et du gaz, commercial et industriel, résidentiel et de la construction sous les marques Canwest et Stittco. Canwest sert plus de 50 000 clients et a établi une relation à long terme avec une clientèle qui compte des sociétés internationales, nationales et d'importantes sociétés régionales. Les actifs composés de plus de 60 emplacements dans six provinces et territoires ont généré des volumes de ventes de propane annuels moyens d'environ 470 millions de litres au cours des deux dernières années.

L'acquisition de Canwest devrait permettre à Supérieur de développer de manière importante ses activités de Distribution d'énergie tout en assurant à ce secteur une position de choix pour la reprise des activités relatives aux champs de pétrole et l'accroissement de la demande dans l'ouest du Canada.

Acquisition de Pomerleau Propane Gaz Inc.

Le 20 avril 2017, Superior General Partner Inc., une filiale de Supérieur, a acquis Pomerleau Propane Gaz Inc., un petit distributeur de propane fournissant des services à des clients résidentiels et commerciaux dans le sud-est du Québec pour une contrepartie en trésorerie de 10,8 M\$.

Cette acquisition complète les activités de Supérieur au Québec et cadre avec la stratégie *Evolution 2020* visant à faire croître le secteur Distribution d'énergie grâce à des acquisitions complémentaires de sociétés du secteur du propane et en tirant partie de la solide plateforme d'exploitation de Supérieur pour réaliser des gains d'efficience liés aux coûts d'exploitation.

Sommaire des résultats du premier trimestre de 2017

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, avant les coûts de transaction et autres coûts, se sont établis à 109,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, en hausse de 21,3 M\$ par rapport à 88,0 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du BAIIA lié aux activités d'exploitation, des produits tirés de Canwest Propane, de la baisse des pertes réalisées sur les contrats de couverture de change et de la baisse des charges d'intérêts.

Le BAIIA lié aux activités d'exploitation du secteur Distribution d'énergie a diminué en raison de la dépréciation du dollar américain au premier trimestre de 2017, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour ce qui est du BAIIA libellé en dollars américains. Le BAIIA lié aux activités d'exploitation du secteur Produits chimiques spécialisés a augmenté principalement en raison de la baisse au titre des pertes réalisées à la conversion du fonds de roulement, de la hausse des volumes de ventes de chloralcali et de l'augmentation des marges relatives à l'hydroxyde de sodium et à l'hydroxyde de potassium. Les produits tirés de Canwest Propane se sont chiffrés à 6,2 M\$, car Supérieur a droit aux avantages conférés par le bénéfice net de Canwest depuis le 1^{er} mars 2017. Les pertes réalisées sur les contrats de couverture de change ont diminué pour s'établir à 0,6 M\$ en 2017, par rapport à 11,3 M\$ à l'exercice précédent, en raison du règlement de contrats de couverture de change en août 2016 et de la conclusion de nouveaux contrats de couverture de change, aux taux du marché en vigueur en août 2016. Les charges d'intérêts ont diminué pour s'établir à 8,7 M\$, par rapport à 10,3 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution s'explique par la baisse des taux d'intérêt effectifs moyens et la réduction des niveaux d'endettement moyens au cours du trimestre, en raison du remboursement d'une tranche de 150,0 M\$ des débentures à 6,0 % en septembre 2016 et du produit de la vente du secteur Distribution de produits de construction qui a été utilisé aux fins du remboursement de la dette bancaire. La baisse des charges d'intérêts a été contrebalancée en partie par des charges d'intérêts liées à l'émission des billets non garantis de premier rang à 5,25 % (les « billets ») pour un montant de 250,0 M\$ le 27 février 2017.

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action, avant les coûts de transaction et autres coûts, se sont établis à 0,77 \$ par action, en hausse de 0,15 \$, ou 24 %, par rapport à 0,62 \$ par action à l'exercice précédent. Ce résultat tient principalement à l'augmentation du BAIIA lié aux activités d'exploitation, aux produits tirés de Canwest Propane et à la baisse des charges d'intérêts.

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, après les coûts de transaction et autres coûts, se sont établis à 107,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, en hausse de 28,3 M\$, ou 36 %, par rapport à 79,5 M\$ à l'exercice précédent. Les coûts de transaction et autres coûts pour le trimestre clos le 31 mars 2017 se sont chiffrés à 1,5 M\$ comparativement à 8,5 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les coûts de transaction et autres coûts pour le trimestre clos le 31 mars 2017 comprennent un montant de 1,5 M\$ au titre de coûts relatifs à l'acquisition de Canwest Propane. Les coûts de transaction et autres coûts pour le trimestre clos le 31 mars 2016 comprennent un montant de 8,5 M\$ au titre de coûts relatifs à la résiliation de l'acquisition de Canexus. Se reporter à la rubrique « Coûts de transaction et autres coûts » pour en savoir davantage.

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action, après les coûts de transaction et autres coûts, se sont établis à 0,75 \$ par action, en hausse de 0,19 \$ par action, ou 34 %, par rapport à 0,56 \$ par action à l'exercice précédent. Ce résultat tient à l'augmentation du BAIIA lié aux activités d'exploitation, des produits tirés de Canwest Propane, à la baisse des pertes réalisées sur les contrats de couverture de change, à la baisse des charges d'intérêts et à la baisse des coûts de transaction et autres coûts dont il est fait mention ci-dessus.

Compte consolidé du bénéfice net

<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>	2017	2016
Produits	675,7	563,5
Coût des ventes (comprend les produits et services)	(450,0)	(346,9)
Bénéfice brut	225,7	216,6
Charges		
Frais de vente, de distribution et d'administration	(137,4)	(154,3)
Charges financières	(9,9)	(11,7)
(Pertes) profits latent(e)s sur les instruments financiers dérivés	(6,4)	73,4
	(153,7)	(92,6)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant impôt sur le résultat	72,0	124,0
Charge d'impôt sur le résultat	(18,8)	(24,1)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	53,2	99,9
Bénéfice net lié aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	–	5,2
Bénéfice net	53,2	105,1
Bénéfice net par action lié aux activités poursuivies, de base	0,37 \$	0,71 \$
Bénéfice net par action lié aux activités poursuivies, dilué	0,34 \$	0,66 \$

Les produits se sont établis à 675,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, en hausse de 112,2 M\$, ou 20 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des produits des secteurs Distribution d'énergie et Produits chimiques spécialisés. Les produits du secteur Distribution d'énergie se sont chiffrés à 517,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, en hausse de 103,8 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une hausse des prix des marchandises par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits du secteur Produits chimiques se sont chiffrés à 158,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, en hausse de 9,0 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la hausse des volumes de ventes de chloralcali et de la réduction des pertes réalisées sur les contrats de couverture de change par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une diminution des prix de vente moyens pour le chlorate de sodium, l'acide chlorhydrique et l'hydroxyde de potassium par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le bénéfice brut s'est établi à 225,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, comparativement à 216,6 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice brut du secteur Distribution d'énergie a diminué en raison de la dépréciation du dollar américain au premier trimestre de 2017 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour ce qui est du BAIIA libellé en dollars américains, ce qui a été plus que compensé par la hausse du bénéfice brut du secteur Produits chimiques spécialisés découlant de l'amélioration des volumes et des marges de ventes de chloralcali.

Les frais de vente, de distribution et d'administration se sont établis à 137,4 M\$ au trimestre clos le 31 mars 2017, en baisse de 16,9 M\$, ou 11 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les frais du secteur Distribution d'énergie se sont élevés à 95,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, en baisse de 6,8 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse tient principalement à l'incidence favorable des activités de restructuration dans l'ouest du Canada. Les frais de vente, de distribution et d'administration comprennent également des produits tirés de Canwest se chiffrant à 4,4 M\$, déduction faite de la dotation à l'amortissement. Les frais du secteur Produits chimiques spécialisés se sont établis à 34,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, en baisse de 5,2 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution tient en grande partie à la baisse des pertes de change liées au fonds de roulement. Les frais de vente, de distribution et d'administration du siège social se sont élevés à 7,0 M\$, comparativement à 11,9 M\$ à l'exercice précédent. La diminution de 4,9 M\$ est essentiellement imputable à l'accroissement des coûts engagés à l'exercice précédent relativement à la résiliation de l'acquisition de Canexus, facteur partiellement compensé par la hausse des coûts du régime incitatif.

Les charges financières se sont établies à 9,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, en baisse de 1,8 M\$ par rapport à 11,7 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse est essentiellement attribuable à une baisse des taux d'intérêt effectifs moyens et des niveaux d'endettement moyens au cours du trimestre en raison du remboursement d'une tranche de 150,0 M\$ des débentures à 6,0 % en septembre 2016 et du produit de la vente du secteur Distribution de produits de construction, utilisé aux fins du remboursement de la dette bancaire. La baisse des charges d'intérêts a été partiellement contrebalancée par l'émission des billets du 27 février 2017.

Les pertes latentes sur les instruments financiers dérivés se sont chiffrées à 6,4 M\$ au trimestre clos le 31 mars 2017, comparativement à un profit latent de 73,4 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce résultat reflète principalement le changement au titre du dollar canadien par rapport au dollar américain, ainsi que le calendrier des échéances des instruments financiers sous-jacents. Se reporter à la note 14 des états financiers consolidés résumés non audités du premier trimestre de 2017 pour obtenir de plus amples renseignements.

Le total de la charge d'impôt s'est établi à 18,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, en baisse de 5,3 M\$ par rapport à 24,1 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la baisse du bénéfice net avant impôt.

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies a totalisé 53,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, comparativement à 99,9 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des variations des produits, des charges d'exploitation, des charges financières et des profits latents sur les instruments financiers dérivés dont il est fait mention ci-dessus. Le bénéfice net lié aux activités poursuivies par action, de base, s'est établi à 0,37 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, par rapport à 0,71 \$ à l'exercice précédent.

Le bénéfice net lié aux activités abandonnées s'est élevé à néant pour le trimestre clos le 31 mars 2017, comparativement à 5,2 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse tient principalement à la vente du secteur Distribution de produits de construction le 9 août 2016 ainsi qu'à la vente des services énergétiques à prix fixe au premier trimestre de 2016. Le bénéfice net lié aux activités abandonnées par action, de base, s'est établi à néant, comparativement à 0,04 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de 2017 pour obtenir de plus amples renseignements.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

DISTRIBUTION D'ÉNERGIE

Résultats d'exploitation résumés du secteur Distribution d'énergie pour 2017 et 2016 :

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les	
	2017	31 mars 2016
Produits	517,6	413,8
Coût des ventes ¹	(345,8)	(239,4)
Bénéfice brut ¹	171,8	174,4
Moins : frais d'exploitation et d'administration décaissés ¹	(85,7)	(87,6)
BAIIA lié aux activités d'exploitation ^{1,2}	86,1	86,8
Bénéfice net	68,5	99,2

1. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des produits, du coût des ventes et des frais d'exploitation et d'administration décaissés des secteurs compris dans le présent rapport de gestion ».

2. Le BAIIA lié aux activités d'exploitation est une mesure financière non définie par les PCGR. Se reporter aux rubriques « Mesures financières non définies par les PCGR » et « Rapprochement du bénéfice net avant impôt sur le résultat et du BAIIA lié aux activités d'exploitation ».

Les produits se sont établis à 517,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, en hausse de 103,8 M\$, ou 25 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des prix des marchandises par rapport à l'exercice précédent. Les prix liés à l'approvisionnement en propane ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'accroissement de la demande découlant des conditions météorologiques et de l'incidence de la réduction de la production.

Le bénéfice brut total s'est élevé à 171,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, en baisse de 2,6 M\$, ou 1 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse du bénéfice brut s'explique principalement par la diminution des volumes de carburants raffinés aux États-Unis en raison de températures plus chaudes, par l'incidence de la dépréciation du dollar américain au cours du premier trimestre de 2017 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et par le recul du bénéfice brut provenant des autres services. Une analyse du bénéfice brut est présentée ci-après.

Analyse du bénéfice brut

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les	
	2017	2016
Distribution de propane au Canada	100,1	99,1
Distribution de carburants raffinés aux États-Unis	65,8	68,1
Autres services	5,9	7,2
Bénéfice brut total	171,8	174,4

Distribution de propane au Canada

Le bénéfice brut provenant des activités de distribution de propane au Canada s'est établi à 100,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, en hausse de 1,0 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse tient à l'augmentation des volumes, laquelle a été contrebalancée en partie par la baisse des marges unitaires. Les volumes de ventes au secteur des ventes en gros se sont accrus de 46 millions de litres, ou 30 %, en raison de l'augmentation des activités de ventes à des tierces parties relativement aux initiatives au chapitre des ventes et du marketing au sein du groupe du portefeuille d'approvisionnement. Les volumes de ventes au secteur résidentiel ont augmenté de 5 millions de litres, ou 10 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de températures plus froides. Les températures moyennes au Canada au cours du trimestre, calculées en degrés-jours, ont été de 6 % plus froides qu'à l'exercice précédent, mais 2 % plus chaudes que la moyenne quinquennale. Les volumes de ventes au secteur commercial ont augmenté de 13 millions de litres, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement des températures plus froides enregistrées dans l'ouest du Canada. Les volumes de ventes au secteur industriel ont diminué de 15 millions de litres, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la demande moindre des clients pour les services liés aux champs de pétrole et de la diminution des activités de construction, particulièrement dans l'ouest du Canada.

Les marges de ventes moyennes de propane ont diminué au trimestre clos le 31 mars 2017, passant à 20,9 cents par litre, comparativement à 23,1 cents par litre au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la composition des ventes, les résultats de 2017 tenant compte d'une plus grande proportion de marges plus faibles en ce qui concerne les volumes de ventes au secteur des ventes en gros et de l'incidence des indicateurs de base du marché de gros par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Volumes de ventes de la distribution de propane au Canada

Volumes par utilisation finale

<i>(en millions de litres)</i>	Trimestres clos les	
	2017	2016
Résidentielle	53	48
Commerciale	103	90
Agricole	17	15
Industrielle	93	108
Ventes en gros	197	151
Automobile	15	17
Total	478	429

Volumes par région¹

<i>(en millions de litres)</i>	Trimestres clos les	
	2017	31 mars 2016
Ouest du Canada	200	213
Est du Canada	163	145
Canada atlantique	37	35
États-Unis	78	36
Total	478	429

1. Régions : L'ouest du Canada comprend la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, le nord-ouest de l'Ontario, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest; l'est du Canada comprend l'Ontario (à l'exception du nord-ouest de l'Ontario) et le Québec; le Canada atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. La région États-Unis comprend principalement les États suivants : Maine, Idaho, Kansas, Michigan, Washington, Alaska et Californie.

Distribution de carburants raffinés aux États-Unis

Le bénéfice brut provenant des activités de distribution de carburants raffinés aux États-Unis s'est établi à 65,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, ce qui représente une baisse de 2,3 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse du bénéfice brut est imputable à la réduction des volumes et à l'incidence de la dépréciation du dollar américain au premier trimestre de 2017 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les volumes de ventes au secteur résidentiel ont diminué de 2 millions de litres, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des températures plus chaudes enregistrées. Calculées en degrés-jours, les températures pendant le premier trimestre ont été de 1 % plus chaudes que pendant l'exercice précédent et de 11 % plus chaudes que la moyenne quinquennale. Les volumes de ventes au secteur commercial ont diminué de 2 millions de litres, ou 2 %, en raison essentiellement des températures plus chaudes et de la concurrence plus vive. Les volumes de ventes au secteur des ventes en gros ont reculé de 21 millions de litres, ou 10 %, en raison de la concurrence dans ce secteur.

Les marges de ventes moyennes pour les activités de distribution de carburants raffinés aux États-Unis se sont chiffrées à 16,6 cents par litre, en hausse de 3 % par rapport à 16,1 cents par litre à l'exercice précédent. Les marges de ventes ont augmenté en raison de la composition des ventes et des initiatives de marketing pour ce qui est des activités de ventes au détail de mazout et de gros, hausse partiellement contrebalancée par l'incidence de la dépréciation du dollar américain au premier trimestre de 2017 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Volumes de ventes de la distribution de carburants raffinés aux États-Unis

Volumes par utilisation finale^{1, 2}

<i>(en millions de litres)</i>	Trimestres clos les	
	2017	31 mars 2016
Résidentielle	115	117
Commerciale	94	96
Ventes en gros	188	209
Total	397	422

Autres services

Les autres services comprennent principalement les travaux d'installation, d'entretien et de réparation du matériel. Le bénéfice brut s'est établi à 5,9 M\$ au trimestre clos le 31 mars 2017, en baisse de 1,3 M\$, ou 18 %, par rapport à l'exercice précédent. La baisse du bénéfice brut provenant des autres services s'explique par le ralentissement économique dans l'ouest du Canada et l'incidence de la dépréciation du dollar américain au premier trimestre de 2017 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Frais d'exploitation et d'administration décaissés

Les frais d'exploitation et d'administration décaissés se sont établis à 85,7 M\$ en 2016, ce qui représente une baisse de 1,9 M\$, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent. La diminution des frais d'exploitation s'explique principalement par une réduction des effectifs et l'incidence de la dépréciation du dollar américain sur les charges libellées en dollars américains.

Perspectives financières

Le BAIIA lié aux activités d'exploitation de 2017 du secteur Distribution d'énergie devrait être similaire ou légèrement supérieur à celui de 2016. Le BAIIA lié aux activités de distribution de propane au Canada et de carburants raffinés aux États-Unis devrait bénéficier des améliorations opérationnelles continues et des améliorations continues au chapitre de l'approvisionnement, ainsi que des initiatives au chapitre des ventes et du marketing. Le bénéfice brut provenant des activités de distribution de propane au Canada devrait être similaire à celui de 2016, les hausses au titre des volumes devant être contrebalancées par une réduction des marges moyennes. Le bénéfice brut provenant des activités de distribution de carburants raffinés aux États-Unis devrait être légèrement supérieur à celui de 2016 en raison de la hausse des volumes, partiellement contrebalancée par les températures plus chaudes au début du premier trimestre de 2017. Les frais d'exploitation décaissés devraient être similaires à ceux de 2016 en raison de la hausse des charges liées aux volumes, compensée par la poursuite des initiatives liées à l'amélioration. Les températures moyennes, calculées en degrés-jours, pour le reste de 2017, devraient être conformes à leur moyenne quinquennale.

En plus des hypothèses importantes dont il est fait mention ci-dessus, les lecteurs trouveront aux rubriques « Déclarations prospectives » et « Facteurs de risque pour Supérieur » une analyse détaillée des principaux risques commerciaux auxquels le secteur Distribution d'énergie est exposé.

PRODUITS TIRÉS DE CANWEST PROPANE

Au 1^{er} mars 2017, Supérieur a droit aux avantages conférés par le bénéfice net de Canwest. Par conséquent, Supérieur a comptabilisé un montant de 6,2 M\$ au titre du BAIIA ajusté au cours du premier trimestre de 2017.

PRODUITS CHIMIQUES SPÉCIALISÉS

Résultats d'exploitation résumés du secteur Produits chimiques spécialisés pour 2017 et 2016 :

<i>(en millions de dollars, sauf les montants en tonnes métriques [tm])</i>	2017		Trimestres clos les 31 mars 2016	
	\$ par tm	\$ par tm	\$ par tm	\$ par tm
Produits ¹	158,3	747	157,0	766
Coût des ventes ^{1,2}	(91,0)	(429)	(93,7)	(457)
Bénéfice brut ¹	67,3	318	63,3	309
Moins : frais d'exploitation et d'administration décaissés ^{1,2}	(34,4)	(162)	(36,0)	(176)
BAIIA lié aux activités d'exploitation ^{1,3}	32,9	156	27,3	133
Bénéfice net ³	19,5		1,2	

1. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des produits, du coût des ventes et des frais d'exploitation et d'administration décaissés des secteurs compris dans le présent rapport de gestion ».
2. Certains coûts ont été reclassés dans le coût des ventes et dans les frais d'exploitation et d'administration décaissés, et les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de refléter la présentation pour la période considérée. Se reporter à la rubrique « Reclassement des chiffres de l'exercice précédent ».
3. Le BAIIA lié aux activités d'exploitation est une mesure financière non définie par les PCGR. Se reporter aux rubriques « Mesures financières non définies par les PCGR » et « Rapprochement du bénéfice net avant impôt sur le résultat et du BAIIA lié aux activités d'exploitation ».

Volumes de ventes par produit

<i>(en milliers de tm)</i>	2017	2016
Chlorate de sodium	128	130
Chloralcali	83	74
Chlorite	1	1
Total	212	205

Les produits tirés des produits chimiques se sont chiffrés à 158,3 M\$ au trimestre clos le 31 mars 2017, en hausse de 1,3 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des produits s'explique par la diminution des pertes de change liées au fonds de roulement libellé en dollars américains par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et par la hausse des volumes de ventes de chloralcali, contrebalancées en partie par la baisse des prix de vente moyens du chlorate de sodium, de l'acide chlorhydrique et de l'hydroxyde de potassium en raison de la composition des produits et des clients de même que de la dépréciation du dollar canadien au premier trimestre de 2016.

Le bénéfice brut s'est établi à 67,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, en hausse de 4,0 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse du bénéfice brut est attribuable à une réduction des pertes de change liées au fonds de roulement et à une augmentation du bénéfice brut lié au chloralcali, en raison de la hausse des volumes de ventes et de la hausse des prix de vente moyens de l'hydroxyde de sodium. La baisse des prix de vente moyens de l'hydroxyde de sodium a été plus que compensée par la baisse des coûts de production.

Les volumes de ventes de chlorate de sodium ont diminué de 2 000 tonnes, ou 2 %, car les données de l'exercice précédent comprenaient des volumes livrés à Tronox. Les prix de vente moyens réalisés pour le chlorate de sodium ont subi une baisse de 3 % par rapport à l'exercice précédent.

Les volumes de ventes de chloralcali ont augmenté de 9 000 tonnes, ou 12 %, en raison de la hausse de la demande d'hydroxyde de sodium et d'hydroxyde de potassium relativement aux produits de dégivrage pour pistes.

Les frais d'exploitation et d'administration se sont établis à 34,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, en baisse de 1,6 M\$, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent en raison de la baisse des frais de distribution et de la restructuration de la main-d'œuvre qui a eu lieu en 2016.

Reclassement des chiffres de l'exercice précédent

Au cours de 2016, Supérieur a examiné le classement des charges d'exploitation du secteur Produits chimiques spécialisés et a reclassé certains coûts classés à titre de coût des ventes ou à titre de frais de vente, de distribution et d'administration. Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, cela a donné lieu à une augmentation nette des frais de vente, de distribution et d'administration de 0,2 M\$, et à une diminution correspondante du coût des ventes. Par suite de ce reclassement, aucune variation n'a été comptabilisée relativement au bénéfice net déclaré précédemment, aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, aux activités d'investissement ou aux activités de financement ou aux montants présentés dans le bilan consolidé.

Perspectives financières

En 2017, Supérieur s'attend à ce que le BAIIA lié aux activités d'exploitation soit similaire à celui de 2016. Le BAIIA ajusté lié au chlorate de sodium devrait être légèrement inférieur, car la hausse modeste du prix devrait être contrebalancée par une légère diminution des volumes de ventes et une augmentation des coûts de production relativement aux tarifs d'électricité prévus à l'usine. Le BAIIA ajusté lié au chloralcali devrait être similaire ou légèrement supérieur à celui de 2016 en raison d'une hausse des volumes de ventes et des prix de vente moyens de l'hydroxyde de sodium. Les conditions d'exploitation pour 2017 devraient être similaires à celles de 2016.

En plus des principales hypothèses utilisées qui sont décrites en détail ci-dessus, les lecteurs trouveront aux rubriques « Déclarations prospectives » et « Facteurs de risque pour Supérieur » une analyse détaillée des principaux risques commerciaux auxquels le secteur Produits chimiques spécialisés est exposé.

SOMMAIRE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CONSOLIDÉES

Supérieur classe ses dépenses d'investissement dans trois catégories principales : les dépenses liées à l'efficience, à l'amélioration des processus et à la croissance; les investissements de maintien; et l'investissement lié aux contrats de location-financement.

Les dépenses liées à l'efficience, à l'amélioration des processus et à la croissance comprennent notamment les dépenses liées à l'acquisition de nouvel équipement afin de favoriser la croissance de la clientèle, aux mises à niveau des systèmes et aux initiatives visant à faciliter l'amélioration du service à la clientèle.

Les investissements de maintien comprennent les dépenses qui doivent, en vertu de la réglementation, être engagées aux fins de la remise à neuf des citernes, du remplacement des wagons porte-rails pour le transport du chlore et du remplacement du matériel de production, ainsi que toutes autres dépenses requises aux fins du maintien des activités.

Le tableau suivant présente les dépenses d'investissement engagées par Supérieur en 2017 et en 2016 :

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les	
	2017	31 mars 2016
Dépenses liées à l'efficacité, à l'amélioration des processus et à la croissance	2,1	4,8
Investissements de maintien	8,1	23,4
	10,2	28,2
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles	(1,2)	(0,4)
Total des dépenses d'investissement, montant net	9,0	27,8
Investissement lié aux contrats de location-financement	8,1	3,9
Total des dépenses, y compris les contrats de location-financement	17,1	31,7

Les dépenses liées à l'efficacité, à l'amélioration des processus et à la croissance se sont élevées à 2,1 M\$ pour le premier trimestre de 2017, comparativement à 4,8 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Elles sont principalement liées à l'achat de citernes pour de nouveaux clients du secteur du propane et aux coûts relatifs à la mise en œuvre d'un nouveau système d'information sur les ventes de gros lié à la distribution de carburants raffinés aux États-Unis. La baisse de 2,7 M\$ est attribuable à la diminution des dépenses liées à la mise en œuvre du système d'information sur les ventes de gros lié à la distribution de carburants raffinés aux États-Unis.

Les investissements de maintien se sont établis à 8,1 M\$ pour le premier trimestre de 2017, comparativement à 23,4 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une baisse de 15,3 M\$ essentiellement attribuable à des investissements de 13,5 M\$ effectués par le secteur Produits chimiques spécialisés dans des wagons porte-rails pour le transport du chlore à l'exercice précédent.

Supérieur a conclu de nouveaux contrats de location dont la valeur en capital équivaut à 8,1 M\$ au premier trimestre de 2017, comparativement à 3,9 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Il s'agit d'une hausse de 4,2 M\$ attribuable au calendrier de livraison des véhicules pour le secteur Distribution d'énergie afin de soutenir la croissance de la clientèle et de remplacer les véhicules âgés du parc de véhicules.

FRAIS GÉNÉRAUX ET CHARGES D'INTÉRÊTS

Les frais généraux du premier trimestre se sont chiffrés à 5,4 M\$, comparativement à 3,3 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation de 2,1 M\$ est principalement attribuable à la hausse des coûts du régime incitatif à long terme en raison de hausses du prix de l'action de Supérieur par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les charges d'intérêts sur les emprunts et les obligations au titre de contrats de location-financement se sont élevées à 8,7 M\$ au premier trimestre, comparativement à 10,3 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la baisse des taux d'intérêt effectifs moyens et des niveaux d'endettement moyens au cours du trimestre, en raison du remboursement en septembre 2016 d'une tranche de 150,0 M\$ des débentures à 6,0 % et du fait que le produit de la vente du secteur Distribution de produits de construction a principalement servi à rembourser la dette bancaire. La baisse des charges d'intérêts a été partiellement contrebalancée par des charges d'intérêts liées à l'émission des billets du 27 février 2017.

Coûts de transaction et autres coûts

Les coûts de transaction et autres coûts de Supérieur ont été classés ensemble et exclus des résultats sectoriels. Le tableau ci-après résume ces coûts à des fins de comparaison.

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les	
	2017	2016
Coûts de transaction	1,5	8,5

Pour le trimestre clos le 31 mars 2017, Supérieur a engagé des coûts de 1,5 M\$ relativement à la procédure judiciaire et aux démarches réglementaires liées à l'acquisition de Canwest Propane. Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, Supérieur a engagé des coûts de 8,5 M\$ relativement à la résiliation de l'acquisition de Canexus.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt a totalisé 18,8 M\$ au premier trimestre et consistait en une charge d'impôt en trésorerie de 1,2 M\$ ainsi qu'une charge d'impôt différé de 17,6 M\$, par rapport à une charge d'impôt totale de 24,1 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, laquelle était composée d'une charge d'impôt en trésorerie de 1,2 M\$ et d'une charge d'impôt différé de 22,9 M\$.

La charge d'impôt en trésorerie pour le premier trimestre s'est élevée à 1,2 M\$ et consistait en une charge d'impôt sur le résultat aux États-Unis de 0,7 M\$ (2016 – charge d'impôt en trésorerie aux États-Unis de 0,7 M\$) et de 0,5 M\$ au Chili (2016 – charge d'impôt en trésorerie au Chili de 0,5 M\$). La charge d'impôt différé pour le premier trimestre s'est chiffrée à 17,6 M\$ (2016 – charge d'impôt différé de 22,9 M\$), donnant lieu à un actif d'impôt différé net correspondant de 214,4 M\$ au 31 mars 2017.

Mise à jour fiscale de l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC »)

L'ARC a fait parvenir à Supérieur, le 2 avril 2013, les avis de nouvelle cotisation pour les années d'imposition 2009 et 2010 de Supérieur, conformément à l'intention de l'ARC de remettre en question les incidences fiscales de la transaction liée à la conversion d'entreprise de Supérieur (la « conversion ») qui a eu lieu le 31 décembre 2008. La position de l'ARC est fondée sur les règles d'acquisition du contrôle et la disposition générale antiévitement de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Supérieur a déposé un avis d'opposition et un avis d'appel, le 8 mai 2013 et le 7 août 2013, respectivement, concernant les avis de nouvelle cotisation reçus le 2 avril 2013. L'ARC et les agences du revenu provinciales ont fait parvenir à Supérieur des avis de nouvelle cotisation pour des années d'imposition subséquentes, et Supérieur a déposé un avis d'opposition concernant chaque avis de nouvelle cotisation reçu.

Le tableau ci-après présente le passif d'impôt estimatif de Supérieur ainsi que les exigences de paiement relatives aux avis de nouvelle cotisation reçus et attendus. Dans les 90 jours suivant la réception des avis de nouvelle cotisation, 50 % de l'impôt à payer conformément à ces avis doit être remis à l'ARC et aux agences du revenu provinciales.

Année d'imposition	Impôt à payer ^{1, 2, 3}	50 % de l'impôt à payer ^{1, 2}	Mois/année payé/payable
2009/2010	13,0 \$	6,5 \$	Avril 2013
2011	15,0 \$	7,5 \$	Février 2015
2012	10,0 \$	5,0 \$	Février 2015
2013	11,0 \$	5,5 \$	Février 2015
2014	16,0 \$	8,0 \$	Décembre 2015
2015	1,0 \$	0,5 \$	Novembre 2016
2016	3,0 \$	1,5 \$	2017
2017	24,0 \$	12,0 \$	2018
Total	93,0 \$	46,5 \$	

1. En millions de dollars.

2. Inclut les intérêts et les pénalités estimés jusqu'à la date de paiement de 50 % de l'impôt à payer.

3. Estimation fondée sur les déclarations fiscales auparavant déposées de Supérieur, sur les résultats de 2016 et sur les perspectives pour 2017 de Supérieur.

La Cour canadienne de l'impôt a fixé la date du procès relativement à la remise en question de l'ARC sur la conversion et celui-ci devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2018. Une décision devrait être rendue dans les 6 à 12 mois suivant les audiences. Dans l'éventualité où il serait fait appel de la décision de la Cour canadienne de l'impôt, il serait raisonnable de s'attendre à ce que la procédure d'appel dure deux ans supplémentaires. Advenant une décision favorable à Supérieur, celle-ci aura droit à un remboursement avec intérêt de l'impôt, des intérêts et des pénalités versés à l'ARC. Dans le cas d'une décision défavorable, Supérieur devra remettre à l'ARC l'impôt à payer, majoré des intérêts et des pénalités, et elle ne pourra pas utiliser les attributs fiscaux découlant de la conversion.

Supérieur est toujours d'avis que ses déclarations fiscales et l'incidence fiscale prévue de la conversion sont appropriées; elle entend défendre cette position avec vigueur et prévoit produire ses déclarations fiscales futures sur une base qui correspond à l'issue qu'elle escompte de cette conversion.

Les versements d'impôts intermédiaires effectués par Supérieur seront comptabilisés dans le bilan et n'auront aucune incidence significative sur les flux de trésorerie d'exploitation ajustés ni sur le résultat net.

Si Supérieur n'avait pas accès aux comptes fiscaux issus de la conversion, l'impôt en trésorerie augmenterait d'environ 24,0 M\$, ou 0,17 \$ par action, pour 2017.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES

Supérieur a mis à jour ses perspectives financières de 2017 en ce qui a trait aux flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action, lesquels seront de l'ordre de 1,50 \$ à 1,75 \$, ce qui reflète l'acquisition de Canwest et les résultats depuis le début de l'exercice. Comme il a été mentionné précédemment dans les rubriques portant sur les perspectives financières de chaque secteur, les résultats du secteur Distribution d'énergie devraient être similaires à ceux de 2016 ou légèrement plus élevés et les résultats du secteur Produits chimiques spécialisés devraient être similaires à ceux de 2016.

La réalisation des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de Supérieur est tributaire des résultats d'exploitation de ses secteurs. Outre les résultats d'exploitation des secteurs de Supérieur, le point médian des perspectives de celle-ci pour 2017 repose sur les principales hypothèses suivantes :

- La croissance économique au Canada et aux États-Unis devrait connaître une légère hausse.
- Supérieur devrait continuer d'obtenir le capital et le financement dont elle a besoin, à des conditions acceptables.
- Le ratio du total de la dette sur le BAIIA ajusté estimé de Supérieur est fondé sur les dépenses liées à l'entretien et à la croissance de même que sur le capital équivalent des contrats de location simple de 100 M\$ à 105 M\$ en 2017 ainsi que sur les besoins en fonds de roulement qui ne tiennent compte d'aucun changement important du prix des marchandises.
- Supérieur a mis en place des couvertures importantes relativement au risque estimé lié au dollar américain auquel elle est exposée pour 2017 et, compte tenu de ces couvertures, les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2017 n'auront pas une incidence significative sur Supérieur. Le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain devrait être en moyenne de 0,75 en 2017 pour toutes les opérations en devises non couvertes.
- Les contreparties financières et physiques devraient vraisemblablement continuer de remplir leurs obligations envers Supérieur.
- Supérieur ne s'attend pas à ce que les organismes de réglementation imposent de nouvelles règles susceptibles de la toucher.
- Le taux d'intérêt moyen de Supérieur sur la dette à taux variable devrait être stable en 2017. Les charges d'intérêts devraient augmenter en raison des niveaux d'endettement moyens plus élevés relativement à l'acquisition de Canwest et des charges d'intérêts pour les billets.
- Les pertes réalisées sur les contrats de couverture de change devraient être inférieures à celles de 2016 en raison de la hausse du taux de couverture effectif moyen.
- Les impôts en trésorerie au Canada, au Chili et aux États-Unis devraient être de l'ordre de 5 M\$ à 10 M\$ en 2017, compte tenu des taux d'imposition prévus par la loi existants et de la capacité de Supérieur à utiliser l'assiette fiscale disponible.

Distribution d'énergie

- Les prix de gros du propane et des carburants raffinés aux États-Unis ne devraient pas avoir d'effet important sur la demande de propane, de carburants raffinés et de services connexes.
- Les frais d'exploitation devraient être moins élevés en raison de la poursuite des initiatives liées à l'amélioration et des activités de restructuration complétées au quatrième trimestre de 2016.

Produits chimiques spécialisés

- Le coefficient moyen d'utilisation des installations sera d'environ 90 % à 95 % en 2017.

En plus des hypothèses importantes décrites ci-dessus, les lecteurs trouveront des renseignements à la rubrique « Déclarations prospectives », ainsi qu'une analyse détaillée des principaux risques commerciaux auxquels Supérieur est exposée à la rubrique « Facteurs de risque pour Supérieur ».

Point sur la gestion de la dette

Supérieur continue de mettre l'accent sur la gestion du total de sa dette et du ratio du total de sa dette sur le BAIIA ajusté. Le ratio du total de la dette (incluant les débentures convertibles) sur le BAIIA ajusté était de 3,3 fois au 31 mars 2017, comparativement à 2,1 fois au 31 décembre 2016. Les niveaux d'endettement et le ratio de levier financier total au 31 mars 2017 ont augmenté en raison de l'émission des billets du 27 février 2017 et de l'augmentation des emprunts au titre des facilités de crédit relativement à l'acquisition de Canwest Propane.

Le ratio du total de la dette sur le BAIIA ajusté est actuellement au-dessus de la cible à long terme de 3,0 fois. Supérieur prévoit que le ratio du total de la dette sur le BAIIA sera de l'ordre de 3,2 fois à 3,6 fois au 31 décembre 2017.

En plus des hypothèses importantes décrites ci-dessus, les lecteurs trouveront des renseignements à la rubrique « Déclarations prospectives », ainsi qu'une analyse détaillée des principaux risques commerciaux auxquels Supérieur est exposée à la rubrique « Facteurs de risque pour Supérieur ».

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Emprunts non remboursés

La facilité de crédit bancaire syndiquée renouvelable (la « facilité de crédit »), les emprunts à terme et les obligations au titre de contrats de location-financement de Supérieur (collectivement, les « emprunts ») totalisaient 838,9 M\$ au 31 mars 2017, en hausse de 394,2 M\$ comparativement à 444,7 M\$ au 31 décembre 2016. L'augmentation des emprunts découle principalement du financement relatif à l'acquisition de Canwest Propane.

Le 1^{er} mai 2017, Supérieur a augmenté sa facilité de crédit syndiquée avec dix prêteurs, la faisant passer de 570 M\$ à 620 M\$, sans changement aux clauses restrictives financières. La facilité vient à échéance le 28 avril 2022 et peut être augmentée jusqu'à un plafond de 800 M\$.

Débentures convertibles

Au 31 mars 2017, les débentures convertibles (avant les frais d'émission différés et les valeurs actualisées) émises par Supérieur totalisaient 97,0 M\$, soit le même montant qu'au 31 décembre 2016. Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour plus de détails concernant les débentures convertibles de Supérieur.

Émission de billets

Le 27 février 2017, Supérieur a conclu le placement de billets non garantis de premier rang à 5,25 % pour un montant de 250,0 M\$ (les « billets »). Les billets ont été émis avec une valeur nominale et viennent à échéance le 27 février 2024. Ils comprennent des options de rachat par anticipation aux termes desquelles Supérieur peut racheter une partie ou la totalité des billets à divers prix de rachat, qui incluent le montant en capital majoré de l'intérêt couru et non payé, le cas échéant, à la date de rachat applicable. L'intérêt est payable semestriellement le 27 février et le 27 août à compter du 27 août 2017.

Fonds de roulement net

Le fonds de roulement net consolidé s'établissait à 133,6 M\$ au 31 mars 2017, soit une hausse de 21,5 M\$ par rapport à 112,1 M\$ pour le fonds de roulement net au 31 décembre 2016, essentiellement en raison de l'augmentation des besoins en matière de fonds de roulement net du secteur Distribution d'énergie se rapportant à la hausse des prix des marchandises. Les besoins de Supérieur en matière de fonds de roulement net sont financés à même sa facilité de crédit.

Régimes de retraite

Au 31 mars 2017, le surplus de solvabilité relatif à la continuité de l'exploitation de Supérieur était, selon les estimations, d'environ 32,8 M\$ (33,4 M\$ au 31 décembre 2016) et le surplus de solvabilité du régime de retraite à prestations définies de Supérieur était d'environ 0,4 M\$ (déficit de 4,3 M\$ au 31 décembre 2016). Les exigences de capitalisation prescrites par la loi applicable en matière de retraite sont fondées sur des hypothèses actuarielles relatives à la solvabilité et à la continuité de l'exploitation. Ces hypothèses sont différentes des hypothèses actuarielles relatives à la continuité de l'exploitation utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés audités de Supérieur. Grâce à sa facilité de crédit et à ses flux de trésorerie d'exploitation futurs prévus, Supérieur dispose de liquidités suffisantes pour financer son déficit sur la période de capitalisation prescrite.

Respect des exigences

Conformément à la facilité de crédit, Supérieur doit maintenir un ratio de la dette garantie consolidée sur le BAIIA aux fins des exigences d'au plus 3,0 à 1,0 et d'au plus 3,5 à 1,0 par suite d'acquisitions. Supérieur doit aussi maintenir un ratio de la dette consolidée sur le BAIIA aux fins des exigences d'au plus 5,0 à 1,0, en excluant les débetures convertibles.

Au 31 mars 2017, ces ratios respectaient les exigences des clauses restrictives de Supérieur. Le ratio de la dette garantie consolidée sur le BAIIA aux fins des exigences et le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA aux fins des exigences s'établissaient comme suit :

	31 mars 2017	Exercice clos les 31 décembre 2016
Dette garantie consolidée sur le BAIIA aux fins des exigences	1,6	1,3
Dette consolidée sur le BAIIA aux fins des exigences	3,4	2,3

En outre, Supérieur est soumise à certains tests de distribution; les plus contraignants précisent que les distributions (y compris celles versées aux détenteurs de débetures et les paiements connexes) ne peuvent dépasser le BAIIA aux fins des exigences moins l'impôt en trésorerie, plus 35,0 M\$, calculé sur les 12 derniers mois. Au 31 mars 2017, pour les 12 derniers mois, Supérieur respectait le test de distribution mentionné précédemment.

En vertu des modalités de l'accord lié à ses billets non garantis de premier rang à 6,50 % d'un montant en capital de 200,0 M\$ et à ses billets non garantis de premier rang à 5,25 % d'un montant en capital de 250,0 M\$, Supérieur doit maintenir un ratio de couverture des charges fixes d'au moins 2,0 à 1,0. Au 31 mars 2017, le ratio de couverture des charges fixes aux termes de ces accords était de 5,7 à 1,0.

CAPITAL DES ACTIONNAIRES

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises et en circulation s'est élevé à 142,8 millions au premier trimestre, soit une augmentation par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent découlant de l'émission d'actions en vertu du régime de réinvestissement des dividendes (le « RRD ») en 2016.

Le tableau ci-après présente les actions ordinaires et les titres convertibles en actions ordinaires émis et en circulation au 31 mars 2017 et au 31 décembre 2016.

(en millions)	31 mars 2017		31 décembre 2016	
	Titres convertibles	Actions	Titres convertibles	Actions
Actions ordinaires en circulation		142,8		142,8
Débitures à 6,00 % ¹	97,0 \$	5,8	97,0 \$	5,8
Actions en circulation et actions pouvant être émises à la conversion de débitures		148,6		148,6

1. Convertibles au prix de 16,75 \$ par action.

Dividendes versés aux actionnaires

Les dividendes versés aux actionnaires de Supérieur dépendent des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation, après la prise en compte des variations de ses besoins en fonds de roulement, de ses activités d'investissement et de ses activités de financement. Se reporter aux rubriques « Sommaire des flux de trésorerie d'exploitation ajustés » et « Sommaire des flux de trésorerie » pour d'autres renseignements.

Les dividendes versés aux actionnaires pour le trimestre clos le 31 mars 2017 s'élevaient à 25,7 M\$, ou 0,18 \$ par action, comparativement à 25,3 M\$ (compte non tenu du produit du RRD de 7,6 M\$), ou 0,18 \$ par action au premier trimestre de 2016. Les dividendes versés aux actionnaires ont augmenté de 0,4 M\$, en raison de l'émission d'actions en vertu du RRD en 2016.

SOMMAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau ci-dessous présente les principales données relatives à la provenance et à l'utilisation de la trésorerie de Supérieur.

	Trimestres clos les	
	31 mars	
<i>(en millions de dollars)</i>	2017	2016
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	84,0	86,4
Activités d'investissement :		
Achat d'immobilisations corporelles	(10,2)	(34,0)
Produit de la vente d'activités abandonnées	—	2,9
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	1,2	0,4
Acquisition de l'option de Canwest	(434,8)	—
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(443,8)	(30,7)
Activités de financement :		
Produit (remboursement) des facilités de crédit bancaire à terme renouvelables et des autres dettes, montant net	141,5	(27,3)
Remboursement d'obligations au titre de contrats de location-financement	(3,9)	(4,5)
Produit de l'émission des billets non garantis de premier rang à 5,25 %	250,0	—
Produit du régime de réinvestissement des dividendes	—	7,6
Dividendes versés aux actionnaires	(25,7)	(25,3)
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement	361,9	(49,5)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2,1	6,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	5,0	—
Incidence de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères	(0,1)	(0,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	7,0	5,4

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 84,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, en baisse de 2,4 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 443,8 M\$, en hausse de 413,1 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'explique essentiellement par un montant de 434,8 M\$ affecté à l'acquisition d'une option visant l'achat de Canwest Propane.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont établis à 361,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 49,5 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des flux de trésorerie provenant des activités de financement est attribuable au produit des facilités de crédit et au produit de l'émission de billets non garantis de premier rang à 5,25 % d'un montant en capital de 250,0 M\$.

INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE

Supérieur a recours à des dérivés et à des dérivés non financiers pour gérer son exposition aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt, de la rémunération fondée sur des actions et des prix des marchandises. Supérieur évalue les risques inhérents à ces instruments en regroupant les dérivés et les dérivés non financiers en fonction des risques que ces instruments atténuent. Supérieur a pour politique de ne pas avoir recours à des dérivés ni à des dérivés non financiers à des fins de spéculation. Supérieur ne désigne pas officiellement ses dérivés comme couvertures; par conséquent, elle n'applique pas la comptabilité de couverture et est tenue de désigner ses dérivés et ses dérivés non financiers comme étant détenus à des fins de transaction. Se reporter au rapport de gestion annuel 2016 de Supérieur pour de plus amples renseignements sur la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Au 31 mars 2017, Supérieur avait couvert la quasi-totalité de son exposition estimative au taux de change du dollar américain pour 2017 et en avait couvert 69 % pour 2018. En raison de la position de couverture, une modification du taux de change du dollar canadien au dollar américain pour 2017 n'aurait pas d'incidence significative pour Supérieur. Le tableau ci-dessous fournit un sommaire des contrats à terme en dollars américains de Supérieur pour le reste de 2017 et par la suite, selon l'année civile.

<i>(en millions de dollars US, sauf les taux de change)</i>	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Montant net des ventes à terme en \$ US	112,5	117,8	52,6	37,0	—	319,9
Taux de change net externe moyen \$ US/\$ CA	1,30	1,23	1,21	1,32	—	1,26

D'autres renseignements sur les instruments financiers de Supérieur, notamment le montant et le classement des profits et des pertes constatés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés du premier trimestre de Supérieur, le sommaire des justes valeurs, les soldes nominaux, les taux effectifs et les durées ainsi que les principales hypothèses ayant servi au calcul de la juste valeur de ses instruments financiers, figurent à la note 15 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre Supérieur et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées à la consolidation.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2017, Supérieur a engagé des frais juridiques de 0,3 M\$ (31 mars 2016 – 1,2 M\$) auprès de Norton Rose Canada S.E.N.C.R.L./s.r.l, une partie liée à Supérieur puisque celle-ci compte un associé du cabinet d'avocats au conseil d'administration de Supérieur.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de Supérieur de mettre en place et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information et de contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon la définition de ces termes dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. Ce règlement a pour objectif d'améliorer la qualité, la fiabilité et la transparence de l'information déposée ou présentée en vertu des lois sur les valeurs mobilières.

Les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière ont été conçus par le président et chef de la direction (le « chef de la direction ») et le vice-président principal et chef des finances (le « chef des finances ») de Supérieur, avec l'aide d'autres employés de Supérieur, dans le but de fournir l'assurance raisonnable que l'information significative au sujet des activités de Supérieur leur est communiquée en temps opportun, que la présentation de l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS.

Au cours du premier trimestre de 2017, aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Supérieur n'est survenu qui a eu, ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura, une incidence significative à cet égard.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les états financiers consolidés résumés non audités de Supérieur ont été préparés conformément aux IFRS. Les principales méthodes comptables sont décrites dans les états financiers consolidés résumés non audités pour la période close le 31 mars 2017. Certaines de ces méthodes, ainsi que des estimations faites par la direction lors de l'application de ces méthodes, sont considérées comme critiques parce que la direction doit poser des jugements subjectifs ou complexes sur des sujets qui sont par nature incertains. Nos estimations comptables critiques se rapportent aux provisions pour créances douteuses, aux avantages du personnel futurs, aux actifs et passifs d'impôt différé, à l'évaluation des dérivés et des dérivés non financiers, aux pertes de valeur d'actifs ainsi qu'à l'évaluation de potentielles provisions liées à la mise hors service d'immobilisations.

Nouvelles IFRS et IFRS révisées publiées, mais non encore en vigueur

IFRS 9, Instruments financiers : Classement et évaluation

IFRS 9 a été publiée en novembre 2009 et doit remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 applique une approche unique pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur. L'approche d'IFRS 9, qui remplace les nombreuses règles d'IAS 39, s'appuie sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers dans le cadre de son modèle d'entreprise et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La nouvelle norme exige également l'utilisation d'une méthode unique de dépréciation, remplaçant ainsi les multiples méthodes de dépréciation d'IAS 39. Les exigences relatives aux passifs financiers, ajoutées en octobre 2010, reprennent en grande partie les exigences déjà en vigueur d'IAS 39, sauf en ce qui concerne les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit pour les passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquelles seraient généralement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Une version finale d'IFRS 9 a été publiée en juillet 2014 et inclut les exigences en matière de dépréciation des actifs financiers et des modifications à portée limitée aux exigences de classement et d'évaluation en introduisant une catégorie d'évaluation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour certains instruments simples d'emprunt. Cette norme doit être appliquée pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est permise. Supérieur prévoit adopter la nouvelle norme à la date d'entrée en vigueur obligatoire et elle évalue actuellement l'incidence d'IFRS 9 sur ses résultats financiers et sa situation financière. Elle ne s'attend pas à ce que les modifications, le cas échéant, soient significatives.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

IFRS 15 a été publiée en mai 2014 et indique un modèle global unique que les entités doivent utiliser pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Elle remplacera, lors de son entrée en vigueur, les normes actuelles sur la comptabilisation des produits, notamment IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et IAS 11, *Contrats de construction*, ainsi que les interprétations connexes. Conformément à IFRS 15, une entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à indiquer quand les biens ou services promis aux clients sont fournis, et à quel montant de contrepartie l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services. Une entité est tenue de comptabiliser les produits tirés des activités ordinaires lorsque l'obligation de prestation est remplie. Cette norme doit être appliquée rétrospectivement, de façon intégrale ou modifiée, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est permise. Bien que Supérieur ait réalisé des progrès relativement à la mise en application d'IFRS 15 et qu'elle ait analysé les flux de rentrées conformément à la nouvelle norme et évalué les contrats conclus avec des clients, elle n'est pas encore en mesure d'effectuer une estimation fiable de l'incidence de la nouvelle norme sur les états financiers consolidés.

IFRS 16, Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui remplace IAS 17, *Contrats de location*, ainsi que les interprétations connexes. IFRS 16 adopte un modèle unique de comptabilisation par le preneur et exige la comptabilisation des actifs et des passifs liés à tous les contrats de location, sauf en ce qui concerne quelques exceptions limitées. IFRS 16 sera appliquée de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Il n'est pas encore possible d'effectuer une estimation fiable de l'incidence de la nouvelle norme sur les états financiers consolidés.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Tout au long du rapport de gestion, Supérieur utilise des termes qui ne sont pas définis par les PCGR, mais sont utilisés par la direction pour évaluer le rendement de Supérieur et de ses activités. Les investisseurs, les institutions financières et les agences de notation pourraient également utiliser ces mesures pour évaluer le rendement de Supérieur et sa capacité à assurer le service de la dette. Les mesures financières non définies par les PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR, et il est par conséquent peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que les mesures financières non définies par les PCGR soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures financières conformes aux PCGR les plus comparables. Sauf indication contraire, ces mesures financières non définies par les PCGR sont calculées et présentées de manière cohérente d'une période à l'autre. Certains éléments d'ajustement peuvent n'être pertinents que pour certaines périodes.

Les mesures financières non définies par les PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes, et elles n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées isolément ou prises comme des mesures de rechange aux indicateurs de rendement préparés conformément aux IFRS. Il se peut que d'autres émetteurs calculent ces mesures de façon différente.

Les investisseurs sont priés de prendre note que les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, le BAIIA lié aux activités d'exploitation, le BAIIA ajusté et le BAIIA aux fins des exigences ne doivent pas être perçus comme des mesures pouvant remplacer le bénéfice net, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ou d'autres mesures des résultats financiers établies conformément aux PCGR, ni comme un indicateur du rendement de Supérieur. Les mesures financières non définies par les PCGR sont présentées et définies comme suit :

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés et flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés correspondent aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation définis par les IFRS après ajustement de manière à tenir compte des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des autres charges, des charges d'intérêts sans effet sur la trésorerie, de l'impôt sur le résultat exigible et des charges financières. Supérieur peut déduire ou ajouter d'autres éléments dans le calcul de ses flux de trésorerie d'exploitation ajustés; il s'agit généralement, mais pas nécessairement, d'éléments de nature non récurrente, qui pourraient donner une représentation fautive de l'analyse des tendances concernant le rendement des activités. Le fait d'exclure ces éléments ne sous-entend pas qu'ils sont de nature non récurrente. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action sont présentés avant et après les coûts de transaction et autres coûts.

Le calcul des flux de trésorerie d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction et autres coûts consiste à diviser les flux de trésorerie d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction et autres coûts par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation. Le calcul des flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action consiste à diviser les flux de trésorerie d'exploitation ajustés par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés constituent la principale mesure utilisée par la direction et les investisseurs pour évaluer le rendement continu des activités de Supérieur et sa capacité à générer des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent les flux de trésorerie générés par Supérieur qui sont disponibles pour les variations des besoins en matière de fonds de roulement, les activités d'investissement et les activités de financement de Supérieur, sans que leur utilisation soit limitée à celles-ci. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont aussi l'une des composantes utilisées pour déterminer la rémunération incitative à court terme de certains cadres.

Le caractère saisonnier des résultats trimestriels de Supérieur doit être évalué dans le contexte des flux de trésorerie d'exploitation ajustés annualisés. Dans son calcul des flux de trésorerie d'exploitation ajustés, Supérieur comptabilise certains ajustements qui comprennent, sans s'y limiter, l'incidence du caractère saisonnier des activités de Supérieur, en particulier du secteur Distribution d'énergie, en tenant compte des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, ce qui élimine les effets de l'écart entre le moment où les produits et les charges de Supérieur sont comptabilisés et celui où ils sont recouverts ou payés, lesquels peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté correspond au bénéfice avant impôt, amortissements, pertes (profits) à la sortie d'actifs, charges financières, coûts de restructuration, coûts de transaction et autres coûts et profits (pertes) latents sur les instruments financiers dérivés. Supérieur et les investisseurs utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer les résultats consolidés de la société ainsi que sa capacité à assurer le service de la dette. La société effectue un rapprochement du BAIIA ajusté et du bénéfice net avant impôt sur le résultat.

BAIIA lié aux activités d'exploitation

Le BAIIA lié aux activités d'exploitation correspond au BAIIA ajusté excluant les profits (pertes) sur les contrats de couverture de change ainsi que les frais généraux et les coûts de transaction et autres coûts. Aux fins du présent rapport de gestion, les profits et les pertes sur les contrats de couverture de change sont exclus des résultats des secteurs opérationnels. Supérieur et les investisseurs utilisent le BAIIA lié aux activités d'exploitation pour évaluer les résultats des secteurs opérationnels. La société effectue un rapprochement du BAIIA lié aux activités d'exploitation et du bénéfice net avant impôt sur le résultat.

BAIIA aux fins des exigences

Le BAIIA aux fins des exigences correspond au bénéfice avant intérêts, impôt, amortissements et certaines autres charges sans effet sur la trésorerie calculé sur une période de 12 mois consécutifs en tenant compte de l'incidence pro forma des acquisitions et des cessions. Supérieur s'en sert pour déterminer si elle respecte les clauses restrictives et à d'autres fins relatives au crédit. La société effectue un rapprochement du BAIIA aux fins des exigences et du bénéfice net.

RENSEIGNEMENTS TRIMESTRIELS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LA SITUATION D'EXPLOITATION

Mesures conformes aux PCGR¹

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T1 2017	T4 2016	T3 2016	T2 2016	T1 2016	T4 2015	T3 2015	T2 2015
Produits	675,7	583,1	429,0	448,1	563,5	546,0	472,2	476,1
Bénéfice brut ¹	225,7	193,6	119,0	127,2	216,6	174,3	125,1	125,5
Bénéfice net (perte nette)	53,2	(22,8)	52,8	(15,7)	99,9	20,2	(48,3)	30,2
Par action, de base	0,37 \$	(0,16) \$	0,37 \$	(0,11) \$	0,71 \$	0,15 \$	(0,38) \$	0,24 \$
Par action, dilué(e)	0,34 \$	(0,19) \$	0,36 \$	(0,11) \$	0,66 \$	0,13 \$	(0,40) \$	0,18 \$
Fonds de roulement net ²	133,6	112,1	84,6	232,5	236,8	242,5	196,4	247,9

1. Au cours de 2016, certains coûts ont été reclassés dans le coût des ventes et dans les frais d'exploitation et d'administration décaissés, et les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de refléter la présentation pour la période considérée. Se reporter à la rubrique « Reclassement des chiffres de l'exercice précédent ».
2. Le fonds de roulement net à la fin du trimestre comprend les créances clients et autres débiteurs, les charges payées d'avance et les stocks, déduction faite des dettes fournisseurs et autres créditeurs, des produits différés, et des dividendes et intérêts à verser.

Mesures non définies par les PCGR¹

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T1 2017	T4 2016	T3 2016	T2 2016	T1 2016	T4 2015	T3 2015	T2 2015
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés, avant les coûts de transaction et autres coûts	109,3	77,3	8,0	16,5	88,0	57,2	11,1	10,9
Par action, de base	0,77 \$	0,54 \$	0,06 \$	0,12 \$	0,62 \$	0,42 \$	0,09 \$	0,09 \$
Par action, dilués	0,77 \$	0,54 \$	0,06 \$	0,12 \$	0,62 \$	0,42 \$	0,09 \$	0,09 \$
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés	107,8	68,4	(13,3)	5,0	79,5	47,2	11,1	10,9
Par action, de base	0,75 \$	0,48 \$	(0,09) \$	0,04 \$	0,56 \$	0,35 \$	0,09 \$	0,09 \$
Par action, dilués	0,75 \$	0,48 \$	(0,09) \$	0,04 \$	0,56 \$	0,35 \$	0,09 \$	0,09 \$

1. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction et autres coûts, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les montants par action connexes sont des mesures financières non définies par les PCGR. Se reporter aux rubriques « Mesures financières non définies par les PCGR » et « Rapprochement du bénéfice net avant impôt sur le résultat et du BAIIA lié aux activités d'exploitation ».

Volumes

	T1 2017	T4 2016	T3 2016	T2 2016	T1 2016	T4 2015	T3 2015	T2 2015
Volumes de ventes de propane au Canada (en millions de litres) ¹	478	417	234	255	429	395	280	280
Volumes de ventes de carburants raffinés aux États-Unis (en millions de litres)	397	373	321	353	422	390	341	338
Volumes de ventes de produits chimiques (en milliers de tm)	212	203	209	196	205	216	217	195

1. Inclut les volumes liés aux activités de gestion du portefeuille d'approvisionnement, lesquelles étaient auparavant présentées comme une division distincte du secteur Distribution d'énergie. Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de refléter la présentation pour la période considérée.

RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE NET AVANT IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET DU BAIIA LIÉ AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

	Distribution d'énergie	Produits chimiques spécialisés
Trimestre clos le 31 mars 2017		
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	68,5	19,5
Ajouter :		
Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	14,7	–
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans le coût des ventes	–	13,2
Profits à la sortie d'actifs	(0,4)	–
Bénéfice provenant de Canwest Propane	(6,2)	–
Amortissements – Canwest Propane	1,8	–
Charges financières	1,1	0,1
Pertes latentes sur les instruments financiers dérivés	6,6	0,1
BAIIA lié aux activités d'exploitation	86,1	32,9
Trimestre clos le 31 mars 2016		
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	99,2	1,2
Ajouter :		
Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	15,0	–
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans le coût des ventes	–	13,8
Pertes réalisées sur les contrats de couverture de change	–	11,3
Profits à la sortie d'actifs	(0,2)	–
Charges financières	0,8	0,1
(Profits) pertes latent(e)s sur les instruments financiers dérivés	(28,0)	0,9
BAIIA lié aux activités d'exploitation	86,8	27,3

RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE NET AVANT IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET DU BAIIA AJUSTÉ

	Distribution d'énergie	Produits chimiques spécialisés	Siège social	Total
Trimestre clos le 31 mars 2017				
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	68,5	19,5	(16,0)	72,0
Ajouter :				
Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	14,7	–	0,1	14,8
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans le coût des ventes	–	13,2	–	13,2
Profits à la sortie d'actifs	(0,4)	–	–	(0,4)
Bénéfice provenant de Canwest	(6,2)	–	6,2	–
Amortissements – Canwest Propane	1,8	–	–	1,8
Charges financières	1,1	0,1	8,7	9,9
Pertes (profits) latent(e)s sur les instruments financiers dérivés	6,6	0,1	(0,3)	6,4
Coûts de transaction et autres coûts	–	–	1,5	1,5
BAIIA ajusté	86,1	32,9	0,2	119,2

	Distribution d'énergie	Produits chimiques spécialisés	Siège social	Total
Trimestre clos le 31 mars 2016				
Bénéfice net avant impôt sur le résultat	99,2	1,2	23,6	124,0
Ajouter :				
Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	15,0	–	0,1	15,1
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans le coût des ventes	–	13,8	–	13,8
Pertes réalisées sur les contrats de couverture de change	–	11,3	(11,3)	–
Profits à la sortie d'actifs	(0,2)	–	–	(0,2)
Charges financières	0,8	0,1	10,8	11,7
(Profits) pertes latent(e)s sur les instruments financiers dérivés	(28,0)	0,9	(46,3)	(73,4)
Coûts de transaction et autres coûts	–	–	8,5	8,5
BAIIA ajusté	86,8	27,3	(14,6)	99,5

RAPPROCHEMENT DES PRODUITS, DU COÛT DES VENTES ET DES FRAIS D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION DÉCAISSÉS DES SECTEURS COMPRIS DANS LE PRÉSENT RAPPORT DE GESTION

	Pour le trimestre clos le 31 mars 2017		Pour le trimestre clos le 31 mars 2016	
(en millions de dollars)	Distribution d'énergie	Produits chimiques spécialisés	Distribution d'énergie	Produits chimiques spécialisés ¹
Produits aux fins des états financiers	517,6	158,7	413,8	149,7
Pertes de change liées au fonds de roulement	–	(0,4)	–	(4,0)
Pertes réalisées sur les contrats de couverture de change	–	–	–	11,3
Produits aux fins du rapport de gestion	517,6	158,3	413,8	157,0
Coût des ventes aux fins des états financiers	(345,8)	(104,2)	(239,4)	(107,5)
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans le coût des ventes	–	13,2	–	13,8
Coût des ventes aux fins du rapport de gestion	(345,8)	(91,0)	(239,4)	(93,7)
Bénéfice brut	171,8	67,3	174,4	63,3
Frais de vente, de distribution et d'administration décaissés aux fins des états financiers	(95,6)	(34,8)	(102,4)	(40,0)
Amortissements	14,7	–	15,0	–
Profits à la sortie d'actifs	(0,4)	–	(0,2)	–
Bénéfice provenant de Canwest Propane	(4,4)	–	–	–
Reclassement des pertes de change liées au fonds de roulement	–	0,4	–	4,0
Frais d'exploitation et d'administration décaissés aux fins du rapport de gestion	(85,7)	(34,4)	(87,6)	(36,0)
BAIIA lié aux activités d'exploitation	86,1	32,9	86,8	27,3

1. Les résultats ont été retraités afin de refléter la présentation pour la période considérée, laquelle tient compte du reclassement de certains coûts classés dans les frais de vente, de distribution et d'administration, et dans le coût des ventes. Se reporter à la rubrique « Reclassement des chiffres de l'exercice précédent ».

FACTEURS DE RISQUE POUR SUPÉRIEUR

Les facteurs de risque et incertitudes qui suivent représentent un sommaire de l'évaluation de Supérieur de ses facteurs de risque importants détaillés à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de Supérieur pour l'exercice 2016, archivée sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au www.sedar.com et sur celui de Supérieur, au www.superiorplus.com. L'information présentée sur ces sites Web ne fait pas partie du présent rapport de gestion. Les risques généraux auxquels Supérieur est exposée sont les suivants :

Les dividendes en trésorerie versés aux actionnaires dépendent de la performance de Supérieur SEC

Supérieur dépend entièrement des activités et des actifs de Supérieur SEC. La capacité de Supérieur à verser des dividendes à ses actionnaires dépend de la capacité de Supérieur SEC à verser des distributions sur ses parts de société en commandite en circulation ainsi que des activités de Supérieur SEC.

Il n'existe aucune assurance relativement au montant en trésorerie qui sera distribué ou généré par Supérieur SEC et, par conséquent, relativement aux fonds disponibles pour le versement de dividendes aux actionnaires. Le montant des distributions sur les parts de société en commandite dépendra de divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, le rendement des activités d'exploitation de Supérieur SEC, l'incidence des acquisitions ou des cessions sur la situation de Supérieur SEC et d'autres facteurs qui peuvent être indépendants de la volonté de Supérieur SEC ou de Supérieur. D'importants investissements de maintien de la part de Supérieur SEC ou une diminution du rendement de Supérieur SEC pourraient occasionner une diminution, possiblement importante, des fonds disponibles pour le versement de dividendes aux actionnaires.

La politique en matière de dividendes de Supérieur et la politique en matière de distribution de Supérieur SEC peuvent être modifiées, si nécessaire, au gré du conseil d'administration de Supérieur ou de celui de Superior General Partner Inc., le commandité de Supérieur SEC. La politique en matière de dividendes de Supérieur et la politique en matière de distribution de Supérieur SEC sont également assujetties aux modalités d'ententes contractuelles, notamment des ententes avec des prêteurs de Supérieur et de ses sociétés liées, ainsi qu'à des restrictions aux termes du droit des sociétés.

Actions additionnelles

Si le conseil d'administration de Supérieur décide d'émettre des actions ordinaires, des actions privilégiées ou des titres convertibles en actions ordinaires additionnels, les actionnaires actuels pourraient faire face à une importante dilution.

Avis de nouvelle cotisation

L'ARC a fait parvenir à Supérieur, le 2 avril 2013, des avis de nouvelle cotisation pour les années d'imposition 2009 et 2010 de Supérieur, qui reflètent l'intention de l'ARC de remettre en question les incidences fiscales de la conversion. La position de l'ARC s'appuie sur les règles d'acquisition du contrôle et la disposition générale antiévitement de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le 8 mai 2013 et le 7 août 2013, respectivement, Supérieur a déposé un avis d'opposition et un avis d'appel relativement aux avis de nouvelle cotisation reçus le 2 avril 2013. L'ARC et les autorités fiscales provinciales ont fait parvenir à Supérieur des avis de nouvelle cotisation pour les années d'imposition subséquentes, et Supérieur a déposé un avis d'opposition concernant chaque avis de nouvelle cotisation reçu. On ne peut prévoir avec certitude l'issue de ce litige.

Une date d'audience a été fixée à la Cour canadienne de l'impôt en ce qui a trait à la remise en question, par l'ARC, de la conversion et cette audience devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2018. Une décision pourrait être rendue dans les 6 à 12 mois suivant la fin des audiences. Dans l'éventualité où il serait fait appel de la décision de la Cour canadienne de l'impôt, il serait raisonnable de s'attendre à ce que la procédure d'appel dure deux ans supplémentaires. Advenant une décision favorable à Supérieur, celle-ci aura droit à un remboursement avec intérêt de l'impôt, des intérêts et des pénalités versés à l'ARC. Dans le cas d'une décision défavorable, Supérieur devra remettre tout impôt à payer, majoré des intérêts et des pénalités, à l'ARC, et elle ne pourra pas utiliser les attributs fiscaux liés à la conversion.

Supérieur est toujours d'avis que sa position concernant ses déclarations fiscales et l'incidence fiscale prévue de la conversion sont appropriées et elle entend défendre cette position avec vigueur. En outre, Supérieur croit fermement qu'il n'y a eu aucune acquisition du contrôle de Ballard et que la disposition générale antiévitement ne s'applique pas à la conversion. Par conséquent, Supérieur prévoit produire ses déclarations fiscales futures sur une base qui correspond à l'issue de la conversion qu'elle escompte.

À la réception des avis de nouvelle cotisation, 50 % de l'impôt à payer ayant fait l'objet d'un nouvel avis de cotisation doit être versé à l'ARC et aux autorités fiscales provinciales. Supérieur devrait également verser 50 % de l'impôt dû selon l'ARC et les autorités fiscales provinciales pour toute année d'imposition future, si un avis de nouvelle cotisation semblable pour ces années était émis et si Supérieur faisait appel de cette décision. Se reporter à la section « Mise à jour fiscale de l'Agence du revenu du Canada » pour obtenir plus de détails sur les montants versés et les montants estimatifs à verser.

Accès à des capitaux

Les facilités de crédit et les billets non garantis de premier rang de Supérieur SEC contiennent des clauses restrictives aux termes desquelles Supérieur SEC doit réussir certains tests financiers et qui restreignent, entre autres, la capacité de Supérieur SEC d'obtenir du financement additionnel, de céder des actifs ou encore de verser des dividendes ou des distributions dans certaines circonstances. Ces restrictions peuvent empêcher Supérieur SEC d'effectuer des remboursements de capital ou des distributions sur les parts de société en commandite.

La presque totalité des flux de trésorerie disponibles étant allouée aux versements de dividendes par Supérieur SEC, les dépenses d'investissement visant le financement d'occasions de croissance ne peuvent être réalisées que lorsque d'autres sources de financement sont disponibles. Des difficultés à obtenir du financement additionnel pourraient limiter la croissance future des activités de Supérieur SEC et, avec le temps, avoir une incidence défavorable importante sur le montant des flux de trésorerie disponibles pour le versement de dividendes aux actionnaires.

Une diminution ou une indisponibilité des sources de financement externes, notamment les marchés publics et privés, pourraient nuire à la capacité de Supérieur et de Supérieur SEC d'engager les dépenses d'investissement nécessaires au maintien ou à la croissance des activités actuelles ainsi qu'à la capacité d'effectuer des versements en capital ou des remboursements de débentures requis aux termes de ses facilités de crédit à terme.

Taux d'intérêt

Supérieur est exposée à un risque considérable de taux d'intérêt variables lié à des emprunts à taux variables ainsi qu'au recours à des instruments dérivés. Une grande partie des ventes du secteur Distribution d'énergie et la presque totalité des ventes du secteur Produits chimiques spécialisés dépendent de la conjoncture économique générale. Habituellement, en période de prospérité économique, les taux d'intérêt augmentent au même titre que la demande des clients de Supérieur, ce qui fait augmenter les ventes de Supérieur et lui donne une meilleure flexibilité pour répondre aux besoins en matière de taux d'intérêt (l'inverse est vrai également). Ainsi, il existe une relation entre les niveaux d'activité économique, les taux d'intérêt et la capacité de Supérieur à payer des taux plus ou moins élevés. Toutefois, des taux d'intérêt plus élevés se répercuteront sur les coûts d'emprunt de Supérieur, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur Supérieur.

Risque de change

Une partie des flux de trésorerie nets de Supérieur est libellée en dollars américains. En conséquence, les fluctuations du taux de change entre les dollars canadien et américain peuvent avoir une incidence sur la rentabilité. Supérieur tente d'atténuer ce risque en ayant recours à des instruments financiers dérivés.

Changements apportés aux lois et profil fiscal prévu

Rien ne garantit que les lois fiscales des nombreux territoires dans lesquels Supérieur exerce ses activités ne seront pas modifiées, interprétées ou appliquées d'une façon défavorable pour Supérieur et ses actionnaires. En outre, rien ne garantit que l'ARC (ou une autorité fiscale provinciale), l'Internal Revenue Service des États-Unis (ou une autorité fiscale étatique ou municipale), l'autorité fiscale du Chili ou l'autorité fiscale du Luxembourg (collectivement, les « autorités fiscales ») accepteront la façon dont Supérieur calcule son revenu aux fins de l'impôt ou que ces dernières ne modifieront pas leurs pratiques administratives au détriment de Supérieur ou de ses actionnaires.

Acquisitions

En vertu des modalités des conventions visant l'acquisition d'actifs ou d'entreprises, les vendeurs respectifs ont fourni et continueront de fournir à Supérieur certaines déclarations, garanties et indemnités, sous réserve de certaines limites et de certains seuils applicables, et Supérieur fera preuve de diligence raisonnable avant la réalisation de ces acquisitions. Toutefois, si de telles déclarations et garanties devaient se révéler inexactes ou leur application, limitée, si des responsabilités devaient être découvertes et dépasser ces limites ou ne pas être couvertes par ces déclarations, garanties ou indemnités ou si les vendeurs concernés devaient manquer à leurs obligations ou que certaines responsabilités ne soient pas indiquées dans ces conventions, Supérieur pourrait devoir assumer l'une ou l'autre de ces responsabilités, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur Supérieur. En outre, il se pourrait que des responsabilités ou des risques ne soient pas découverts dans le cadre de cette diligence raisonnable, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur Supérieur.

Nous devons dans bien des cas acquérir des entreprises complémentaires afin d'exécuter notre stratégie commerciale de manière optimale. Les systèmes de distribution, les technologies, le personnel ou les secteurs d'activité clés des entreprises que nous acquérons pourraient ne pas être intégrés de façon efficace à nos activités, ou nos alliances pourraient s'avérer non fructueuses. De plus, il n'existe aucune certitude qu'une acquisition prévue sera menée à terme, car Supérieur pourrait ne pas être en mesure d'obtenir l'approbation des actionnaires ou les approbations gouvernementales et réglementaires requises aux fins d'une acquisition prévue, ou les approbations gouvernementales et réglementaires requises pourraient entraîner des délais. Des pénalités pourraient être imposées si une acquisition prévue n'avait pas lieu. Il se pourrait également que nous ne puissions pas procéder de manière fructueuse à certains dessaisissements selon des modalités satisfaisantes, voire jamais. Les dessaisissements pourraient entraîner une réduction du total des produits de Supérieur et de son bénéfice net supérieure au prix de vente.

Acquisition de Canwest

L'acquisition est notamment subordonnée à l'obtention de toutes les approbations requises des organismes de réglementation, y compris l'autorisation prévue par la *Loi sur la concurrence* et l'approbation de la Commission des services publics de la Colombie-Britannique. Un retard important dans l'obtention des approbations à des conditions acceptables, l'imposition de modalités ou de clauses restrictives défavorables, des exigences de dessaisissement ou d'autres conditions défavorables pour l'obtention des approbations pourraient avoir une incidence défavorable significative sur la capacité de Supérieur SEC à réaliser l'acquisition et sur l'entreprise, la situation financière, les activités, les actifs ou les perspectives d'avenir de Supérieur.

Le défaut d'obtenir l'autorisation prévue par la *Loi sur la concurrence* et l'approbation de la Commission des services publics de la Colombie-Britannique avant le 29 décembre 2017 (ou le 30 septembre 2018, sous réserve de certaines circonstances) pourrait empêcher Supérieur de réaliser l'acquisition. Dans une telle situation, Supérieur pourrait tenter de vendre les droits liés à l'achat de Canwest à un tiers, mais pourrait ne pas y parvenir selon des modalités favorables ou ne pas y parvenir du tout.

Les ententes connexes contiennent des clauses restrictives qui doivent être respectées par Canwest en ce qui a trait à l'exploitation de l'entreprise avant la clôture de l'acquisition, y compris une clause prévoyant la poursuite de l'exploitation dans le cours normal des activités. Cependant, Supérieur ne contrôlera pas Canwest avant la clôture de l'acquisition. Par conséquent, des événements indépendants de la volonté de Supérieur pourraient survenir pendant l'intervalle et avoir une incidence défavorable sur les activités et les résultats d'exploitation de Canwest.

Supérieur sera en concurrence avec d'autres employeurs potentiels pour l'embauche d'employés, et pourrait ne pas réussir à retenir les services des dirigeants et d'autres employés dont elle a besoin pour réaliser les avantages attendus de l'acquisition. Le défaut de Supérieur SEC de retenir le personnel clé dans l'équipe de direction de Canwest à la suite de l'acquisition pourrait avoir une incidence défavorable importante sur l'entreprise et les activités de Supérieur.

Divers facteurs peuvent avoir une incidence défavorable sur la capacité de Supérieur à réaliser les avantages attendus de l'acquisition. Le défaut de réaliser les avantages attendus de l'acquisition, y compris, mais sans s'y limiter, les synergies attendues qui sont liées à l'acquisition et incluses dans les hypothèses à l'égard des prévisions de croissance, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur l'entreprise, la situation financière, les activités, les actifs et les perspectives d'avenir de Supérieur.

Le processus d'intégration des activités de Canwest dans l'entreprise existante de Supérieur sera long, complexe et coûteux. Le fait de ne pas réussir à intégrer Canwest et ses activités en temps opportun pourrait avoir une incidence défavorable importante sur l'entreprise, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et la situation financière de Supérieur. Parmi les difficultés liées à l'intégration de Canwest figurent, sans s'y limiter, la coordination d'entreprises, de systèmes et d'installations disparates sur le plan géographique, l'adaptation aux exigences réglementaires et autres exigences juridiques supplémentaires, l'intégration des fonctions commerciales, technologiques et administratives et des politiques et pratiques en matière de rémunération et le détournement de l'attention de la direction d'autres préoccupations d'affaires.

Technologies de l'information et cybersécurité

Supérieur utilise un certain nombre de systèmes de technologie de l'information aux fins de la gestion de ses activités et de l'exploitation de ses installations. La fiabilité et la sécurité de ces systèmes sont essentielles. Si la fonctionnalité de ces systèmes est interrompue ou qu'elle fait défaut et qu'elle ne peut pas être rétablie rapidement, ou si les technologies ne sont plus prises en charge, la capacité de Supérieur à exploiter ses installations et à exercer ses activités pourrait être compromise. Supérieur a continué à bonifier son approche en matière de planification des technologies. Supérieur évalue et surveille son risque lié à la cybersécurité sur une base régulière. Afin de réduire ce risque, Supérieur a fait appel à un tiers offrant des services entièrement gérés en matière de cybersécurité qui utilise la technologie de pointe de ce secteur, assure une formation approfondie des employés et protège ses systèmes à l'aide de logiciels de surveillance.

Bien que les systèmes de technologies de l'information utilisés par Supérieur soient conçus pour être sécuritaires et que Supérieur ait appliqué diverses méthodes afin d'atténuer les risques liés à la cybersécurité, il est toujours possible qu'un tiers non autorisé accède aux systèmes. Une telle atteinte à la sécurité pourrait entraîner plusieurs conséquences défavorables, notamment l'indisponibilité, l'interruption ou la perte des fonctionnalités clés au sein des systèmes de contrôle de Supérieur et la divulgation non autorisée, la corruption ou la perte de renseignements sensibles de la Société, du client ou personnels. Supérieur tente d'empêcher de telles atteintes à la sécurité en mettant en œuvre diverses mesures liées à la sécurité des technologies, en séparant ses systèmes de contrôle de son réseau général, en embauchant des conseillers et des employés compétents pour gérer les applications de la technologie, en réalisant des audits périodiques et en adoptant des politiques et des procédures au besoin.

À ce jour, Supérieur n'a fait l'objet d'aucune atteinte à la cybersécurité ayant eu une incidence importante sur son entreprise ou ses activités; cependant, rien ne garantit que les mesures qu'elle prend pour protéger les systèmes d'entreprise et systèmes de contrôle opérationnels réussiront à la protéger contre une future atteinte à la sécurité.

RISQUES POUR LES SECTEURS DE SUPÉRIEUR

Les risques liés aux activités du secteur Distribution d'énergie sont décrits ci-dessous. Puisque Canwest exerce ses activités dans le même secteur que Superior Propane, elle est assujettie à des risques semblables à ceux qui sont décrits ci-après.

Distribution de propane au Canada et de carburants raffinés aux États-Unis

Concurrence

Le propane est en situation de concurrence avec d'autres sources énergétiques, notamment le mazout, l'électricité et le gaz naturel, dont certaines sont moins coûteuses sur une base énergétique équivalente. Bien que le propane présente habituellement un meilleur rapport qualité-prix que l'électricité, cette dernière demeure une concurrente majeure dans la plupart des régions. Le mazout est également utilisé comme source de chauffage pour les résidences, les commerces et les industries et, sur une base énergétique équivalente, il est généralement moins coûteux; toutefois, l'efficacité opérationnelle, les facteurs environnementaux et la qualité de l'air aident à rendre le propane plus concurrentiel par rapport au mazout. En général, à l'exception de certaines applications industrielles et commerciales, le propane n'est pas concurrentiel par rapport au gaz naturel lorsque cette énergie est accessible. D'autres sources énergétiques de rechange, comme le gaz naturel comprimé, le méthanol et l'éthanol, sont disponibles ou pourraient être développées davantage et avoir une incidence sur l'avenir du secteur du propane en général, et sur les activités de distribution de propane au Canada en particulier. La tendance vers une augmentation des mesures de conservation et les avancées technologiques en matière d'efficacité énergétique pourraient avoir une incidence défavorable sur la demande de propane ainsi que sur les ventes des activités de distribution de propane au Canada. L'augmentation du coût du propane incite les clients à réduire leur consommation de combustible et à investir dans du matériel à plus haute efficacité énergétique, réduisant ainsi la demande. Le prix du pétrole brut et du gaz naturel a une incidence sur celui du propane.

La demande de propane destiné au secteur automobile dépend du prix du propane, de l'acceptation des possibilités de conversion au propane par le marché et de la disponibilité des infrastructures. Supérieur Propane a conclu des partenariats stratégiques avec des sociétés spécialisées dans les technologies de conversion après-vente. Ce secteur a été touché par le développement de moteurs plus complexes et efficaces sur le plan de la consommation de carburant qui ont fait augmenter le coût de conversion au propane des moteurs et ont réduit les économies par kilomètre parcouru.

Généralement, les grands commerçants offrant un service intégral dans plusieurs États et les plus petits commerçants indépendants locaux se livrent concurrence au niveau local sur les marchés des carburants raffinés aux États-Unis. La concurrence entre les commerçants s'exerce principalement sur les prix et les services, et les commerçants tentent d'exercer leurs activités à proximité des clients, habituellement dans un rayon de commercialisation de 35 km d'un dépôt central, afin de réduire au minimum les frais de livraison et de fournir un service rapide.

Variabilité des volumes, conditions météorologiques et demande économique

Les conditions météorologiques, la conjoncture générale et la volatilité du prix du propane ont une incidence sur les volumes de consommation de propane. La température influe sur la demande de propane, principalement pour le chauffage résidentiel et industriel ainsi qu'à des fins agricoles comme le séchage des récoltes.

Des conditions météorologiques difficiles peuvent faire grimper la demande à l'égard du propane, nuire au transport et à la livraison de propane ou restreindre la capacité de Supérieur à obtenir du propane de ses fournisseurs. Ces conditions peuvent également faire augmenter les charges d'exploitation de Supérieur et réduire la demande des clients à l'égard du propane, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats de Supérieur. En revanche, les clients ont tendance à être moins sensibles au coût et à leur consommation lorsque les prix sont bas.

Les augmentations soudaines de la demande découlant des conditions météorologiques ou d'autres facteurs peuvent exercer des pressions sur la chaîne d'approvisionnement et compromettre la capacité de Supérieur à obtenir davantage de propane. La capacité des fournisseurs de services de transport (ferroviaire et routier) à fournir des ressources lorsque la demande atteint des pointes extrêmes est limitée. Les variations des coûts d'approvisionnement en propane sont habituellement transmises aux clients, mais les décalages (entre l'achat du propane par Supérieur et la vente du propane aux clients) peuvent entraîner des fluctuations tant positives que négatives des marges brutes.

Dans le secteur de la distribution de carburants raffinés aux États-Unis, la demande pour les utilisations finales de chauffage est prévisible. Toutefois, les conditions météorologiques et la conjoncture générale ont une incidence sur les volumes de carburants raffinés et de propane disponibles sur le marché. Les conditions météorologiques ont une incidence sur la demande immédiate, principalement en ce qui concerne le chauffage, tandis que la demande à plus long terme diminue en raison des conditions économiques, à mesure que les clients privilégient des solutions de conservation de la chaleur et de chauffage d'appoint provenant de sources de rechange, comme les granulés de bois.

Demande, offre et établissement des prix

Supérieur propose à ses clients divers programmes d'achat de propane et de mazout à prix fixe. De façon à atténuer les risques de prix découlant de tels services offerts à ses clients, Supérieur s'appuie sur ses stocks physiques, ainsi que sur des contrats à terme de gré à gré sur marchandises conclus avec des tiers, dont les modalités et les volumes s'apparentent à ceux des contrats conclus avec les clients. En période de forte volatilité du prix du propane, les programmes d'achat de propane à prix fixe donnent lieu à un risque de surapprovisionnement ou sous-approvisionnement, la demande de la clientèle pouvant être considérablement supérieure ou inférieure aux quantités disponibles. En outre, si les prix du propane affichent une forte diminution après l'adhésion de clients à un programme d'achat de propane à prix fixe, il existe un risque que ces clients ne respectent pas leurs engagements.

Santé, sécurité et environnement

Les activités de Supérieur sont assujetties aux risques liés à la manutention, au stockage et au transport de propane en grande quantité. Pour limiter les risques, Supérieur a élaboré un programme global de protection de l'environnement, de santé et de sécurité. Le programme prévoit une politique environnementale, un code de pratique, des vérifications internes périodiques, la formation des employés, la présentation de rapports trimestriels et annuels, de même que la prévention des urgences et les interventions en cas d'urgence.

Par l'intermédiaire d'un système de gestion centralisé de la sécurité et de l'environnement, la division de la distribution de carburants raffinés aux États-Unis s'assure que des pratiques sécuritaires et la conformité réglementaire font partie intégrante de ses activités. L'entreposage et la livraison de carburants raffinés font courir le risque de déversements qui pourraient avoir une incidence défavorable sur le sol et l'eau des installations d'entreposage et des propriétés des clients.

Supérieur exerce ses activités de distribution de carburants au Canada et aux États-Unis; par conséquent, les modifications des lois, des règlements ou des politiques pourraient avoir une incidence sur ces activités. Cette situation pourrait soit être favorable aux sources d'énergie concurrentielles, soit augmenter les coûts liés à la conformité ou avoir des répercussions défavorables sur les activités du secteur Distribution d'énergie par rapport à ces sources d'énergie concurrentes. Ces modifications pourraient avoir des répercussions négatives sur les activités du secteur Distribution d'énergie.

Relations avec les employés et relations du travail

Environ 19 % des employés des activités de distribution de propane au Canada et 4 % de ceux des activités de distribution de carburants raffinés aux États-Unis sont syndiqués. La renégociation des conventions collectives fait partie du cours normal des activités. Aucune interruption de travail n'est prévue, mais il existe toujours un risque associé au processus de négociation qui pourrait avoir une incidence défavorable sur Supérieur.

Produits chimiques spécialisés

Les risques liés aux activités du secteur Produits chimiques spécialisés sont les suivants :

Concurrence

Le secteur Produits chimiques spécialisés est en concurrence avec des producteurs de chlorate de sodium, de chloralcali et de potassium à l'échelle mondiale. Les principaux facteurs de compétitivité sont le prix, la qualité du produit, le potentiel logistique, la fiabilité de l'approvisionnement, les capacités techniques et le service. Le marché d'utilisation finale pour les produits est étroitement lié à la conjoncture générale et à la compétitivité des clients, des facteurs qui sont indépendants de la volonté du secteur Produits chimiques spécialisés, tout comme les prix du marché de la pâte à papier.

Contrats d'approvisionnement

Le secteur Produits chimiques spécialisés dispose de contrats d'électricité à long terme ou renouvelés automatiquement auprès de producteurs d'électricité dans chacun des territoires où ses usines sont situées. Rien ne garantit que le secteur Produits chimiques spécialisés pourra continuer à conclure des ententes d'approvisionnement en électricité à des prix raisonnables et selon des modalités acceptables.

Le chlorure de potassium (le « KCl ») est une matière première importante de la production d'hydroxyde de potassium à l'usine de Port Edwards, au Wisconsin. Potash Corporation of Saskatchewan fournit au secteur Produits chimiques spécialisés la presque totalité de son approvisionnement en KCl. Le secteur Produits chimiques spécialisés a une capacité limitée d'obtenir du KCl d'autres fournisseurs.

Change

Le secteur Produits chimiques spécialisés est exposé aux fluctuations de la valeur du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien. Le secteur Produits chimiques spécialisés gère son exposition aux fluctuations entre le dollar américain et le dollar canadien en concluant des contrats de couverture, à l'externe, avec des tierces parties et, à l'interne, avec d'autres secteurs de Supérieur.

Santé, sécurité et environnement

Le secteur Produits chimiques spécialisés exerce des activités comprenant la manutention, la production, le transport, le traitement et l'élimination de matières qui sont classées comme dangereuses et régies par des lois, des règlements et des exigences relatifs à l'environnement, à la santé et à la sécurité. Il existe une possibilité que des émissions de substances hautement toxiques et létales, comme le chlore, soient produites par des installations ou du matériel de transport. Des défauts de matériel pourraient occasionner des dommages aux usines, causer des décès ou des blessures, ou entraîner des obligations à l'égard de tierces parties. Si, à quelque moment que ce soit, elles devaient juger certaines installations dangereuses, les autorités réglementaires compétentes pourraient en ordonner la fermeture.

Réglementation

Le secteur Produits chimiques spécialisés doit obtenir, pour ses activités dans divers territoires, des approbations réglementaires pour la manutention, la production, le transport et l'élimination de produits chimiques et de déchets connexes. L'incapacité d'obtenir ou de respecter entièrement ces approbations réglementaires pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le secteur Produits chimiques spécialisés.

Fabrication et production

Les installations de production du secteur Produits chimiques spécialisés assurent la gestion de processus et d'équipements électriques complexes. Les installations, qui existent depuis de nombreuses années, ont fait l'objet de modernisations et d'améliorations. L'entretien de routine est effectué régulièrement pour s'assurer que l'équipement est utilisé selon les exigences techniques appropriées. Malgré les normes d'exploitation du secteur Produits chimiques spécialisés et le peu de temps d'arrêt qu'il a connu par le passé, la défaillance d'un transformateur ou d'un redresseur électrique réduirait de manière temporaire la production de l'installation touchée. Bien que le secteur ait une couverture d'assurance pour atténuer les pertes importantes attribuables à une panne d'équipement, la réputation du secteur Produits chimiques spécialisés et sa capacité à satisfaire aux exigences des clients pourraient subir les effets défavorables d'une défaillance majeure des équipements électriques.

Relations avec les employés et relations du travail

Environ 28 % des employés du secteur Produits chimiques spécialisés sont syndiqués. La renégociation des conventions collectives fait partie du cours normal des activités. Aucune interruption de travail n'est prévue, mais il existe toujours un risque associé au processus de négociation qui pourrait avoir une incidence défavorable sur Supérieur.

Distribution de produits de construction

Le 9 août 2016, Supérieur s'est dessaisie de son secteur Distribution de produits de construction en vertu d'une entente conclue avec Foundation Building Materials, LLC. Par conséquent, il est possible que Supérieur soit toujours assujettie à certains risques, dans la mesure où elle a fourni des déclarations et des garanties à Foundation Building Materials, LLC dans le cadre du contrat d'achat et de vente visant le dessaisissement.